

# INFOS

NOVEMBRE 2024

NOYAREY.FR



## L'ÉCOLE DEHORS l'école à ciel ouvert



**COMMUNICATION  
BIENVEILLANTE**  
des ateliers gratuits pour  
mieux vivre ensemble

L'éco de Noyarey  
Rencontre avec Susie Faure

**RÉUNIONS DE  
QUARTIER**

Compte rendu des échanges

**ÉLAGAGE**

Un nouvel arrêté

**CRÈCHE**

Les Tipop's ouvrent leurs portes

**ASSOCIATIONS**

# Ateliers de COMMUNICATION BIENVEILLANTE



## UN OUTIL DE CONNAISSANCE DE SOI ET D'INTERACTION AVEC LES AUTRES

- Gestion des émotions
- Explorer ses besoins et les relier à ses émotions
- Formuler une requête à soi et/ou aux autres
- Faire la différence entre les faits et les jugements
- Découvrir et expérimenter des outils de lâcher prise

**3 samedis**

30 nov  
7 déc.  
14 déc.

de **9h30**  
à **12h00**

**GRATUITS** à partir de 16 ans  
sur inscriptions



noyarey.fr

Mairie de Noyarey - 75 rue du Maupas  
04 76 53 81 02 - accueil@noyarey.fr

Téléchargez  
l'application  
mobile



Chères Nucérétaines et chers Nucérétains, bonjour à vous.

L'automne est déjà là, et avec lui la rentrée, les projets, les feuilles mortes.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, comme toujours dans le Bulletin Municipal, de nombreuses informations utiles : l'activité des associations, la vie scolaire, mais aussi les travaux en cours ou encore les obligations d'égavage et bien d'autres sujets. Il offre un espace de communication essentiel pour notre village. Prenez le temps de le feuilleter.

J'aimerais particulièrement attirer votre attention sur deux points.

Tout d'abord les réunions de quartiers. Mille mercis pour votre participation active, pour les propositions émises, pour la pertinence des questions, et surtout pour la qualité de ces rencontres dont on retire le sentiment qu'il fait globalement bon vivre à Noyarey !

Ensuite les ateliers de communication bienveillante. Chaque année, le CCAS élabore de nouveaux projets dont l'objectif est de faciliter la vie en commun. Après les ateliers informatiques proposés aux personnes qui en étaient éloignées de se rapprocher du numérique, après les ateliers de psychologies positives à destination des seniors, pour sortir de l'isolement, voici maintenant un projet qui me tient particulièrement à cœur, la communication bienveillante, projet mené à 100 % par une association nucérétaine.

Combien de tensions inutiles, combien de malentendus, combien d'incompréhensions dans notre quotidien professionnel, conjugal, familial, amical qui sont dus à cette difficulté inhérente à l'humain : savoir se parler... Ces ateliers proposent une autre façon de se comporter. Soyez curieux, venez ! On connaît tous quelqu'un qui aurait besoin d'apprendre à mieux communiquer, souvent plus sereinement... amenez-le, amenez-la.

Je souhaite enfin vous rappeler que tous les samedis matin, un élu assure une permanence à la mairie. Il est à votre disposition pour échanger, parce que proximité et transparence sont à la base de notre engagement.

Bonne lecture, et avec un peu d'avance, bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.



**Nelly JANIN QUERCIA**  
Maire de Noyarey  
n.janinquercia@noyarey.fr

## SOMMAIRE

- p. 4 : Associations
- p. 10 : L'autopartage
- p. 11 : Communication bienveillante
- p. 12 : Rénovation de l'Église
- p. 14 : Synthèses des réunions de quartier
- p. 24 : Égavage
- p. 28 : Crèche les Tipops
- p. 30 : L'école dehors
- p. 32 : Le compostage à l'école
- p. 35 : Repas ou colis de Noël ?
- p. 37 : L'éco de Noyarey

## JUMELAGE MERONE NOYAREY

Judi 6 septembre nous avons eu le plaisir de rencontrer le maire de Merone, Alfredo Fusi, nouvellement élu en juin dernier.

Il n'était pas à Noyarey par hasard, car en tant que président de l'association de pêche de Merone, il participait pour la troisième année consécutive à une rencontre organisée avec les pêcheurs nucérétains de l'association « La truite du Ruisset » dont le président est Hervé Bonzi.

Ces rencontres entre passionnés de la pêche contribuent à maintenir les liens que nous avons avec Merone.

Concernant le projet de jumelage, Alfredo Fusi connaît bien la problématique car il fut le premier président du comité de jumelage à la création du projet il y a une vingtaine d'années.



Il souhaite donc que le jumelage puisse continuer mais pas forcément sur la forme actuelle de voyage où seules les personnes qui avaient créé des liens d'amitié depuis longtemps participaient mais plutôt sur des projets plus ciblés avec des associations ou des projets à destination de la jeunesse des deux communes.

Pour cette année, il nous a informés que rien n'avait été budgété du côté de Merone pour un éventuel accueil de nucérétains et qu'un temps de réflexion sur l'avenir du jumelage lui semblait nécessaire.

Ce dossier n'étant pas une priorité pour lui en ce début de mandat, il faudra donc patienter un peu pour pouvoir organiser une nouvelle rencontre avec nos jumeaux italiens de Merone.

# Les infos des ASSOCIATIONS

Les textes et visuels de ces pages sont rédigés et fournis par les associations, sous leur responsabilité.

# NOYAREY c'est toi c'est

## Les roses de l'Isère



Nous nous lançons dans une aventure extraordinaire avec le « Trophée Roses des Sables », un rallye 100% féminin qui allie défi sportif et engagement humanitaire.

Pendant deux semaines, nous parcourons 5000 km en 4x4 à travers la France, l'Espagne et le Maroc, sans GPS, en nous guidant uniquement avec un Roadbook et une Boussole. Pas de notion de vitesse, mais des étapes à respecter avec des points de passage.

Amies depuis 16 ans et originaires de Noyarey, mamans de 2 grands enfants chacune, nous partageons le goût de l'aventure et avons décidé de vivre cette expérience inédite ensemble. En plus de dépasser nos limites, nous soutiendrons des causes qui nous tiennent à cœur comme la lutte contre le cancer du sein, les enfants malades et handicapés.

Dans le pro comme dans le perso, nous sommes fonceuses et déterminées, tout est possible à qui aime, ose et n'abandonne jamais.



Nous avons quelques mois devant nous pour réunir les fonds nécessaires pour couvrir les frais d'inscription, la location du 4x4, les équipements, et notre préparation pilotage. Plusieurs entreprises et particuliers nous soutiennent déjà, et vous pouvez aussi contribuer en faisant un don via le QR code HelloAsso ci-contre.

Merci à tous, On The Road Again...

**Une citation qui nous ressemble :**  
**N'ayez pas peur d'être différent,**  
**Ayez peur d'être comme tout le monde**

Céline BEAUDIER & Prazères RIBEIRO  
prazline38@gmail.com  
06.89.95.31.71



## Scrabble club nucléétain

Vous souhaitez découvrir le monde du scrabble ?  
Rencontrer d'autres personnes ?

Que ce soit pour vous distraire ou pour faire des compétitions, venez nous retrouver.

Le club de scrabble de Noyarey vous ouvre ses portes tous les mercredis après-midi, à 14h, salle Chartreuse, rue de Maupas.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Anne-Chantal Blache, présidente du club  
**06 21 57 81 54**  
ou Michelle Pineri, secrétaire  
[michelle-pineri@orange.fr](mailto:michelle-pineri@orange.fr).



### La Maison des P'tits Bouts

#### Les différents événements de l'été dernier à La Maison des P'tits Bouts.

Les communes de Sassenage, Veurey-Voroize et Noyarey ont participé entre le 3 juin et le 15 juin à la Quinzaine de la Parentalité organisée par la CAF de l'Isère. Les actions de cet événement s'assemblent autour de la thématique « Concilier vie sociale et parentalité ».

Pour se joindre à la Quinzaine de la Parentalité, La Maison des P'tits Bouts a contacté la ligue de protection des oiseaux (LPO) sur la journée du mercredi 12 juin. Notre Multi-Accueil est un refuge LPO et mène des actions simples et concrètes pour aider au maintien et au développement de l'environnement. Cette intervention a permis de sensibiliser les familles à la notion de protection de la nature, de faire des activités extérieures avec leurs enfants.



L'animateur LPO était tout d'abord présent devant la structure puis, nous nous sommes rendus dans le parc de la Mairie de Veurey-Voroize où, l'ensemble des familles ainsi que le centre de loisir « Les Petits Malins » on pu nous rejoindre. Cette rencontre au parc a permis à chacun de profiter des différentes animations présentées autour de la nature : La recherche et l'observation d'insectes avec les loupes, l'écoute attentive des bruits d'oiseaux, l'observation d'un nid d'oiseaux et des histoires.

Sur cette quinzaine, les familles pouvaient participer au gré de leurs envies aux ateliers sur les différentes communes.

#### Assemblée Générale.

Sur cette fin de mois de juin, les membres du bureau de l'association, les parents de la structure et les membres de l'équipe de La Maison des P'tits Bouts se sont rassemblés pour l'Assemblée Générale. L'objectif étant de rendre compte



des rapports de l'année sous différents aspects : administratif, moral, financier, activités, ainsi que l'accompagnement des enfants au quotidien en adéquation avec le projet d'établissement.

Comme chaque année, le bureau est démissionnaire et de nouveaux parents se sont engagés dans les missions de l'association.

#### Fête des grands / Spectacle.

Pour cette fin d'année, La Maison des P'tits Bouts a organisé plusieurs événements à destination des familles.

La mardi 11 juin, l'équipe a mis en place à la médiathèque dans le cadre d'un partenariat entre les deux établissements la fête des grands pour clôturer cette belle année et ainsi, dire au revoir à ceux qui débiteront l'école en septembre. Plusieurs contes de randonnée ont été racontés et un parcours sensoriel a amusé les enfants. Cette journée s'est terminée autour d'un verre et quelques préparations faites par les enfants le matin même.



Pour clore le fil rouge « instant poétique », le 2 juillet le Multi-Accueil a proposé aux familles un spectacle nommé « Graines de Renard » (l'histoire du petit prince) animé par Etienne DREUILHE autour de divers instruments. Les enfants ainsi que les parents ont pu apprécier cette représentation captivante, humoristique, amusante et interactive.

#### La Maison des P'tits bouts

2 allée du Château,  
38113 Veurey-Voroize

04 76 53 90 07

Site web: lamaisondesptitsbouts.sitew.fr  
Courriel: maisondesptitsbout@free.fr



# Les infos des ASSOCIATIONS

## NOYAREY c'est toi c'est

### APJNV

Depuis la dernière assemblée générale qui a eu lieu le 31 janvier 2024, l'association a fait face à de nombreux changements et démissions au sein du bureau de l'APJNV. Le bureau regroupe actuellement 3 personnes seulement.

En l'état, seul le fonctionnement de l'association au niveau des activités a été maintenu pour que les jeunes de Noyarey et de Veurey puissent bénéficier du programme activités qu'elle a toujours offert aux jeunes de nos villages. Toutes les autres manifestations, assurées par les membres actifs et du bureau ont été suspendues : participation fête du village, loto, ventes au bénéfice de l'association...

Malgré tout, Les activités proposées par Katy Bozzi, (directrice de l'APJNV) à chaque période de vacances scolaires sont toujours aussi riches et de qualité. La bonne fréquentation des jeunes au sein de l'association démontre leur engouement et leur envie de venir.



Le séjour organisé cet été au camping de Savel avec une découverte de l'environnement et de diverses activités autour des sports d'eau a rencontré un grand succès.



Le bureau actuel s'est engagé à maintenir l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se déroulera en janvier/ février 2025 mais l'avenir de l'APJNV reste cependant incertain.



C'est pourquoi, nous désirons vraiment vous sensibiliser à la situation afin, de trouver des parents qui aimeraient soutenir l'association en intégrant le bureau et apporter un élan nouveau.

Sans cela, l'association ne pourra perdurer et ce serait un véritable manque pour nos jeunes qui partagent de supers moments et retrouvent toujours Katy et son équipe d'animateurs avec un plaisir certain.

Nous avons vraiment à cœur que l'APJNV demeure un lieu ressource pour nos jeunes. Nous avons besoin de vous !

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations, questions ou suggestions à : [Apjnv.bureau@gmail.com](mailto:Apjnv.bureau@gmail.com)

#### Horaires de l'accueil de loisirs :

- Les mercredis de 14h à 17h  
sauf mention contraire par mail aux familles
- Les vacances scolaires de 8h30 à 18h
- Possibilité de demi-journée l'après-midi de 13h à 18h

Permanences de l'accueil de loisirs sur place, par téléphone ou par mail



### La carrière soutient les associations locales !

La carrière Balthazard et Cotte, implantée depuis 1892 sur la commune, fait partie intégrante du paysage, de l'histoire et de l'identité de la commune. En tant qu'acteur engagé, la carrière participe à la vie communale en soutenant les associations qui se mobilisent pour organiser des événements locaux qui rassemblent les Nucérétains ou qui contribuent au tissu social.

Parmi les dernières associations soutenues, nous sommes heureux d'avoir pu aider l'école Georges Duflot (également fondée en 1892 !) dans son engagement pour les enfants qui nécessitent un accompagnement particulier. Cette aide permet de maintenir des activités et des sorties qui font leur joie.

Les associations qui le souhaitent peuvent contacter la carrière pour discuter de leurs projets ([camille.delabarre@lhoist.com](mailto:camille.delabarre@lhoist.com))

### La Société Musicale de Veurey-Noyarey

#### L'association de musique de Veurey-Noyarey a fait sa rentrée !

Vous nous avez vus au forum des associations, et les enfants des écoles primaires de Veurey-Voroize et Noyarey ont pu découvrir certains instruments (batterie, guitare, violon et saxophone) lors des présentations dans les écoles la veille.



Merci aux maîtresses pour leur organisation et leur accueil chaleureux, et aux enfants pour leur curiosité et leur enthousiasme !

Cette année encore de nouveaux élèves nous ont rejoint, grâce à ces présentations pleines d'entrain qui donnent envie d'apprendre la musique.

La Société Musicale de Veurey-Noyarey, c'est :

- 7 disciplines / instruments (piano, violon, saxophone, chant, clarinette, guitare, batterie), doublés d'ateliers de formation musicale pour les enfants.
- 6 enseignants salariés en CDI.
- 43 élèves inscrits en apprentissage.
- Un ensemble musical d'élèves de l'école, pour le plaisir de jouer ensemble.
- Une chorale
- Plusieurs événements annuels : deux auditions, une soirée blind test, la soirée Carlton's, et la participation à divers événements en lien avec d'autres associations et écoles de musique (fête du village, fête de la musique...).

C'est une association entièrement gérée par des parents d'élèves bénévoles, grâce aux efforts de qui, les enfants de nos deux villages peuvent avoir accès à la musique pour un rapport qualité-prix imbattable !

En ce début d'année scolaire, nous sommes heureux de vous présenter :

- Salvatore VIRGONE, notre nouveau directeur artistique, qui portera le projet pédagogique, les événements de l'école, et le rôle d'animation des réseaux locaux et du groupe d'enseignants.
- Fabrice LOMBART, le nouvel enseignant qui a rejoint l'équipe avec beaucoup d'enthousiasme (batterie)
- Notre nouveau bureau de bénévoles motivés à faire perdurer cette belle asso : Yann BOURSIN, Marinelle GUILLOT, Ewa KOZIOLEK, Romain LANIER, Lydiane MATHIOT, Jacqueline TESSAIRE.



N'hésitez pas à nous rejoindre, que vous soyez élève, musicien amateur ou confirmé pour l'ensemble musical, choriste, groupe de musique, enseignant, ou bénévole !

Retrouvez nos tarifs et le planning de nos événements sur la page Facebook de l'asso : [www.facebook.com/smveurey](https://www.facebook.com/smveurey)  
Contact : [ste.musicale.veurey@gmail.com](mailto:ste.musicale.veurey@gmail.com)

### Emothéa

#### Et si le théâtre était plus qu'un divertissement ?

Depuis 2018, Emothéa, une association nucerétaine, démontre que le théâtre peut offrir bien plus qu'un simple divertissement. Notre nom, issu de la contraction des mots émotions et théâtre, illustre notre approche unique qui mêle théâtre et coaching pour créer des expériences à la fois innovantes et bénéfiques.

Nous nous adressons à tous, avec une attention particulière pour les adultes sensibles et altruistes ainsi que les familles. Emothéa intervient auprès des particuliers et des collectifs dans divers domaines (social, éducatif, santé, événementiel...) autour de Grenoble et de Voiron.

Depuis six ans, avec notre intervenante Isabelle Auguères, animatrice et coach, nous avons eu le plaisir d'intervenir une centaine de fois dans des communes telles que Noyarey, Sassenage, Saint-Égrève, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Grenoble, et bien d'autres. Nos interventions se font principalement à Noyarey pour les particuliers, mais également à domicile pour des moments festifs, lors d'événements comme L'Été O Parc ou

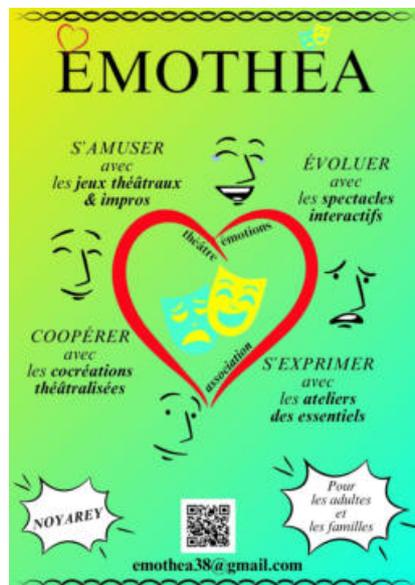
Tremplin Jeunes Talents, ainsi que dans des organismes de jeunesse tels que les centres aérés, les maisons de l'enfance et les SESSAD.

Emothéa, c'est une invitation à :

- S'AMUSER : Profitez de jeux théâtraux et d'improvisations pour des moments de lâcher-prise et de joie simple.
- S'EXPRIMER : Participez à nos ateliers des essentiels pour explorer les clés de votre bonheur en toute bienveillance.
- ÉVOLUER : Découvrez le développement personnel de manière originale avec nos spectacles interactifs.
- COOPÉRER : Créez et jouez votre propre spectacle devant un public grâce à nos créations théâtrales.

Nos activités peuvent se dérouler à votre domicile ou dans un lieu de festivité selon nos disponibilités respectives. Pour plus d'informations ou pour exposer votre projet, contactez-nous à [emothea38@gmail.com](mailto:emothea38@gmail.com).

Consultez également notre programme d'activités sur notre site Internet. Si vous trouvez notre association intéressante, nous serions ravis que vous en parliez autour de vous pour nous aider à gagner en visibilité.



# Les infos des ASSOCIATIONS

# NOYAREY c'est toi c'est

## Don du sang bénévole de Noyarey-Veurey

Avec les vacances, l'été est la période de l'année où la collecte de sang est délicate à organiser alors même que les besoins (10.000 dons/jour) récurrents des malades restent les mêmes et que des besoins ponctuels liés à l'accidentologie sont plus importants.



Et de plus cette année, il y a des besoins exceptionnels en relation directe avec l'afflux de touristes présents sur les 39 sites accueillant les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Aussi, à la demande de l'EFS (Etablissement Français du sang), l'Amicale des donneurs de sang de Noyarey-Veurey a organisé une collecte exceptionnelle le 1er août dernier dans la salle Poly'sons de Noyarey.



On ne peut que féliciter les 48 personnes qui se sont présentées, des donneurs réguliers mais aussi des personnes de passage ou venant même de Villard de Lans. Parmi les donneurs, 8 personnes étaient là pour leur premier don, principalement des jeunes, bravo à toutes et tous ! Alors que certains athlètes ont reçu pour leur performance sportive une médaille d'or, d'argent, ou de bronze, tous les donneurs du jour remportent quant à eux la médaille du cœur pour leur générosité.



A noter dans vos agendas :

La prochaine collecte aura lieu le 18 Novembre de 16h à 19h30 à Noyarey, salle Poly'Sons.

## Sou des écoles

### Programme de recyclage gratuit des gourdes de compote.

Recyclez vos gourdes de compote et de crème dessert en les déposant dans un point de collecte. Cela permet de récolter des fonds au profit des écoles tout en étant écologique !

Le Sou des écoles a mis en place le recyclage des gourdes de compote, yaourt, crème dessert.

Vous pouvez trouver des points de collecte dans les écoles ou vous pouvez nous écrire sur [soudesecoles.noyarey@gmail.com](mailto:soudesecoles.noyarey@gmail.com) afin de déposer vos sacs de gourdes.

Important merci de bien remettre les bouchons sur les gourdes.



### Fête d'Halloween le 9 Novembre à Poly'sons



Pour en savoir plus sur les événements, animations et ventes organisés par le Sou des écoles, association des parents d'élèves de Noyarey, au profit des écoles.

Rejoignez-nous sur notre Facebook.  
[facebook.com/LeSouDesEcolesNoyarey](https://facebook.com/LeSouDesEcolesNoyarey)



### Hockey Club Veurey Noyarey

#### Reprise réussie pour le HCVN !

Ce samedi 5 octobre a marqué la reprise de la saison 2024-2025 pour le HCVN, et le club peut se réjouir de cette belle journée sous le soleil. Affichant complet dans toutes les catégories, des U10 aux U14, le club a rassemblé ses jeunes hockeyeurs pour un tournoi placé sous le signe du sport et de la convivialité.

La matinée a vu les équipes U10 et U12 s'affronter sur le terrain contre les clubs de Grenoble, La Tronche et Montélimar. De beaux moments sportifs qui ont permis aux enfants de renouer avec la compétition dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi, ce fut au tour des U14, issus d'une entente entre le HCVN et le club de Grenoble, de montrer leur talent lors d'un match palpitant face à Montélimar. Après un duel serré, l'entente HCVN-Grenoble s'est imposée avec une belle victoire 2-0, sous les applaudissements des spectateurs venus nombreux les encourager.



Au-delà des performances sportives, le HCVN a aussi franchi une nouvelle étape pour ses infrastructures. Avec le soutien fort de la mairie de Veurey, une moquette spéciale Hockey sur gazon récupérée du Touquet sera bientôt installée au stade. Ce projet renforce la volonté du HCVN de s'investir dans la vie locale et d'offrir aux jeunes des communes de Veurey-Voroize et Noyarey un accès à des infrastructures de qualité pour la pratique du hockey sur gazon. Le club continue ainsi de répondre à la demande croissante d'activités sportives collectives pour les enfants, tout en cultivant les valeurs sportives qui lui sont chères.

Bravo aux joueurs et un grand merci aux bénévoles, parents, et partenaires pour cette journée réussie. La saison 2025 commence sous les meilleurs auspices pour le HCVN !

### Club d'Echecs

#### L'histoire du jeu d'échecs est longue de plus de 1 500 ans.

Les règles modernes, qui accélèrent le jeu, apparaissent pendant la Renaissance et sont figées avec l'apparition des premiers traités imprimés pour donner le jeu que nous connaissons aujourd'hui.



Le jeu d'échecs dans sa forme moderne est désormais répandu dans le monde entier, et il est pratiqué par de nombreux joueurs, librement ou affiliés à des clubs et des fédérations nationales.

Des compétitions sont organisées à tous les niveaux, y compris les championnats du monde et les Olympiades sous l'égide de la Fédération internationale des échecs.

Il existe un système de classement des joueurs en fonction de leur force appelé le Classement Elo, dominé par les maîtres et grands maîtres internationaux.

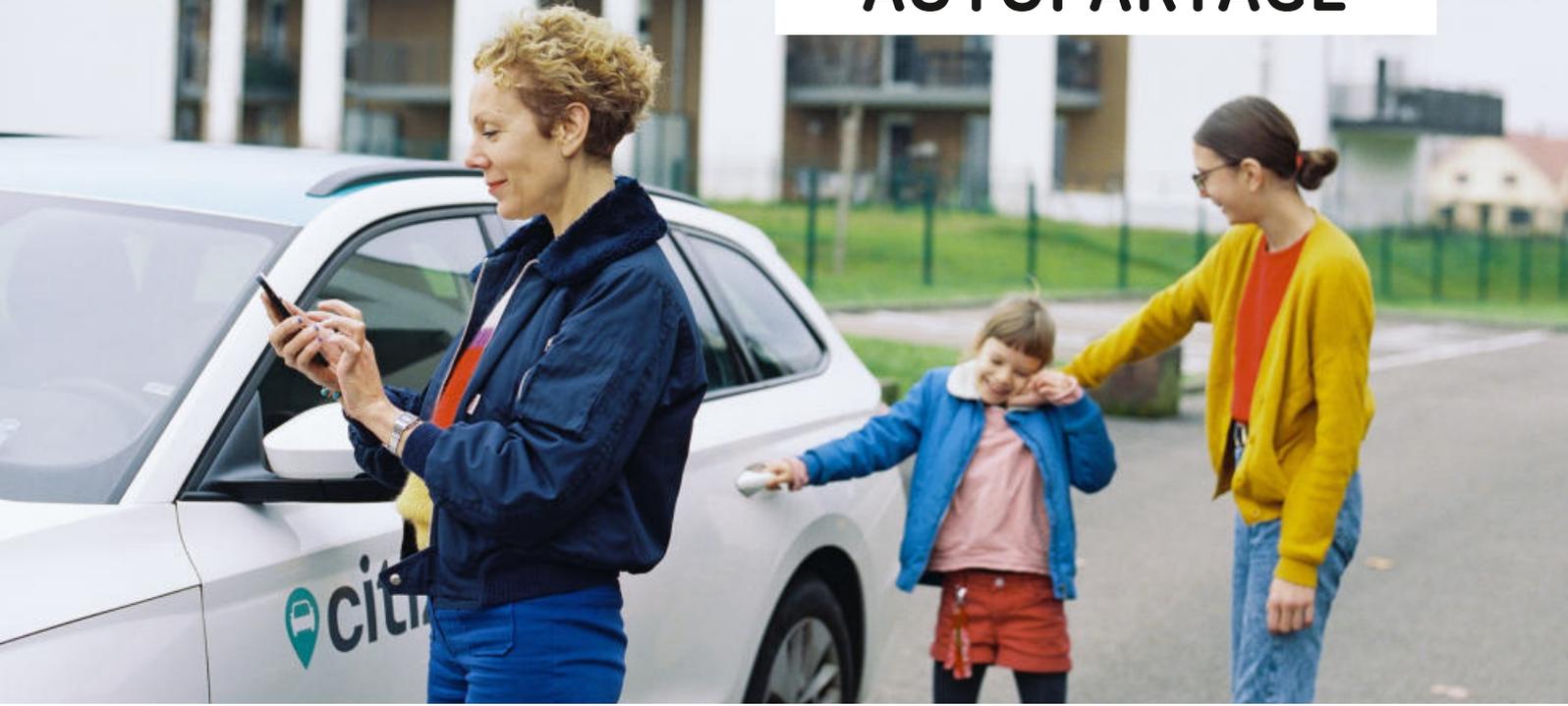
Le club d'échecs de Noyarey a rouvert ses portes, il accepte tous types de joueurs avec la possibilité de s'initier ou d'apprendre, mais aussi pour les pratiquants plus habitués, de rencontrer de nouveaux joueurs confirmés.

Tous les mercredi après-midi à partir de 16 heures (possibilité d'arrivée jusqu'à 18 heures), vous pouvez nous rejoindre pour essayer et peut-être devenir un pratiquant régulier.

à bientôt dans nos locaux !

Contacts : Jean-Pierre 06 76 70 34 09  
Manu 07 84 33 60 99

# AUTOPARTAGE



**P**lutôt que les bouchons et le stress, nous sommes de plus en plus nombreux à monter dans un bus/tram/train ou à enfourcher un vélo, des modes de déplacements alternatifs qui émettent moins de gaz à effet de serre. Et lorsqu'ils ne suffisent pas, l'autopartage constitue un complément bien pratique : rendez-vous professionnel, objets à transporter, courses ou loisirs...

Les usages partagés des véhicules comme l'autopartage et le covoiturage constituent des solutions de mobilité pratiques et vertueuses. Elles réduisent le nombre de voitures en circulation et en stationnement, désengorgent les centres villes, et réduisent la pollution atmosphérique. Elles constituent également une offre de mobilité pour celles et ceux qui ne disposent pas de voiture.



L'autopartage est une alternative à la propriété d'une voiture lorsqu'on n'utilise pas sa voiture tous les jours. L'autopartage donne la possibilité de disposer d'une voiture sans les contraintes : une fois inscrit au service, vous utilisez la voiture selon vos besoins, pour quelques heures à quelques jours. C'est la structure d'autopartage qui gère la flotte de véhicules partagés, leur achat, entretien, assurance, etc. Lorsque vous prévoyez une

sortie, un rendez-vous, des courses, vous réservez simplement la voiture la plus proche pour la durée souhaitée.

**Une voiture en autopartage remplace 5 à 8 véhicules particuliers et économise jusqu'à 4 places de stationnement.**

Plutôt que de posséder une voiture, onéreuse et compliquée, dont on ne se sert qu'occasionnellement, se partager l'usage des voitures est une idée pragmatique et économique.

	avec abonnement 16 €/mois	sans abonnement
<b>S</b> 	3 €/heure 22 €/jour 120 €/semaine	5,50 €/heure 39 €/jour 180 €/semaine
<b>M</b> 	3,50 €/heure 27 €/jour 150 €/semaine	6 €/heure 45 €/jour 210 €/semaine
<b>L</b> 	4 €/heure 33 €/jour 180 €/semaine	6,50 €/heure 50 €/jour 240 €/semaine
<b>+</b> 0,42 € (puis 0,22 € au-delà de 100 km)		
<b>XL</b> 	4,50 €/heure 38 €/jour 210 €/semaine	7 €/heure 56 €/jour 270 €/semaine
<b>XXL</b> 	5 €/heure 44 €/jour 240 €/semaine	7,50 €/heure 60 €/jour 300 €/semaine
<b>+</b> 0,52 € (puis 0,27 € au-delà de 100 km)		

Tarifs citiz en € TTC en vigueur au 1er mai 2024.

En collaboration avec la commune de Noyarey, la coopérative Citiz envisage le déploiement de voitures en libre-service, disponibles sur simple réservation 24h/7j. Afin de mieux connaître vos attentes, nous vous invitons à répondre à un rapide questionnaire en ligne en scannant ce QRcode ou sur [noyarey.fr/citiz2024](http://noyarey.fr/citiz2024).



# La communication bienveillante à Noyarey

## des ateliers gratuits pour mieux vivre ensemble



en partenariat avec



Découvrez les clés pour des relations plus harmonieuses, en famille, au travail ou entre amis

### Vous rêvez de relations plus apaisées et enrichissantes ?

La mairie de Noyarey, en partenariat avec l'association Bach'Echo, une association nuyétoise d'éducation populaire qui oeuvre dans ce domaine depuis 8 ans, vous invite à participer à des ateliers gratuits de communication bienveillante.

Ces ateliers, animés par des professionnels expérimentés, vous offriront un espace privilégié pour :

- **Mieux vous comprendre** : Décrypter vos émotions, identifier vos besoins et apprendre à exprimer vos ressentis avec authenticité.
- **Communiquer avec plus d'efficacité** : Développer votre écoute active, formuler des demandes claires et résoudre les conflits de manière constructive.
- **Renforcer vos liens** : Créer un climat de confiance et de respect dans vos interactions avec vos proches, vos collègues et votre entourage.

### Pourquoi la communication bienveillante est-elle essentielle ?

Dans notre société actuelle, où le rythme de vie est souvent soutenu et les sources de stress nombreuses, la communication bienveillante apparaît comme un véritable antidote. En apprenant à exprimer nos besoins et nos limites tout en respectant ceux des autres, nous favorisons :

- **Une meilleure compréhension mutuelle** : En réduisant les malentendus et les jugements, nous créons un terrain propice au dialogue et à la collaboration.
- **Une résolution pacifique des conflits** : Plutôt que de s'opposer, nous apprenons à trouver des solutions qui satisfont les besoins de chacun.

- **Un bien-être accru** : En développant des relations plus harmonieuses, nous réduisons notre niveau de stress et améliorons notre qualité de vie.

### Au programme de ces ateliers :

- **Des concepts clés** : Vous découvrirez les fondements de la communication non violente, de l'empathie et de l'écoute active.
- **Des exercices pratiques** : Vous mettrez en application vos nouvelles connaissances à travers des jeux de rôle, des simulations et des réflexions personnelles.
- **Des échanges constructifs** : Vous pourrez partager vos expériences avec les autres participants et bénéficier de leurs retours.

### N'hésitez plus à franchir le pas et à investir dans votre bien-être relationnel !

### Informations pratiques :

- 100% gratuit : A la fin de ces ateliers aucun engagement (financier ou inscription) ne sera demandé aux participants.
- Dates : les samedis 30 novembre, 7 et 14 décembre
- Horaires : 9h30 - 12h00
- Lieu : salle rdc Mairie
- Inscription : en mairie de Noyarey (places limitées)
- Public : adultes à partir de 16 ans



inscriptions :  
04 76 53 82 01 ou [accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr)



# TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE



## Où en est-on ?

Cet été :  
démontage de l'ancienne chaudière au  
fuel qui était en fin de vie.

Cet automne :  
montage des échafaudages puis pose  
d'un système de bâche parapluie  
permettant de créer un toit temporaire.  
Ainsi, l'entreprise qui travaille en toiture  
et les autres corps d'état peuvent  
réaliser leurs travaux sur une longue  
période en étant à l'abri des  
intempéries (pluie, neige, etc.).  
Le personnel, l'ouvrage et les  
matériaux sont donc protégés.

Nous voilà partis pour quelques mois  
de travaux afin que l'église se refasse  
une nouvelle jeunesse !



Retrouvez toutes les photos sur  
[noyarey.fr/galerie-eglise20241015](http://noyarey.fr/galerie-eglise20241015)





# Réunions de quartiers

Suite aux réunions de quartiers qui se sont tenues au printemps dernier et comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, vous trouverez ci-dessous une synthèse des questions/réponses évoquées pendant ces temps d'échange.

## SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER PRA-PARIS

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie</b> <b>circulation</b> <b>cheminements</b> <b>piétons</b>  	Suite au constat de vitesses excessives de la part de certains automobilistes, différentes possibilités ont été évoquées pendant la réunion : <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de chicanes</li> <li>Possibilité de créer un espace partagé comme sur la route de la Vanne ou tout autre aménagement qui permettrait d'apaiser la circulation</li> <li>Eviter les dos d'ânes qui sont trop bruyants</li> <li>Installer un radar de sensibilisation et faire des contrôles de police</li> <li>Sensibiliser les entreprises.</li> </ul>	Les 2 premiers points vont être étudiés avec Grenoble Alpes Métropole. <ul style="list-style-type: none"> <li>La GAM n'installe plus de dos d'ânes, ceux-ci ayant plus d'inconvénients que d'avantages pour les riverains</li> <li>La police municipale ne peut pas réaliser des contrôles de vitesse seule. Ceux-ci doivent être réalisés en partenariat avec la gendarmerie qui a le matériel permettant de vérifier la vitesse réelle des véhicules.</li> <li>Le radar est un bon système pour sensibiliser les automobilistes, voir pour l'installer dans le quartier.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir des cheminements piéton pour relier Pra-Paris à Saint Jean et la Boulangerie.</li> <li>Assurer une liaison Pra Paris/chemin des Mûres/chemin du Meney.</li> <li>Sécuriser la traversée des piétons au niveau du passage piéton de la RD vers l'arrêt de bus.</li> </ul>	Voir emplacement réservé le long du ruisseau - Nous sommes en cours de discussion avec les associations gestionnaires des cours d'eau pour vérifier la propriété des terrains. De plus, l'association s'interroge quant à la responsabilité en cas d'accident. La commune se renseigne auprès de Grenoble Alpes Métropole sur leur gestion juridique de tels cheminements.
	Sécuriser la traversée des piétons au niveau du passage piéton de la RD vers l'arrêt de bus.	Nous travaillons avec l'entreprise gestionnaire de l'éclairage dans la commune afin de trouver un système d'éclairage efficace. Dans un 1er temps il est prévu un mat d'éclairage public supplémentaire.
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités</b> <b>propreté</b> <b>espaces verts</b> <b>éclairage</b>  	Rassemblement le soir de jeunes devant l'entreprise Icone.	Les riverains peuvent faire un signalement auprès de la policière municipale. En fonction de la gravité des faits rapportés (incivilités, dommages, etc..) celle-ci se rapprochera de la gendarmerie pour intervention potentielle.
	Brûlage.	Les riverains peuvent faire un signalement auprès de la policière municipale.
	Carrière Balthazar : nuisances dues aux explosions plus fortes et à la poussière.	Dès que la création de l'association sera finalisée par les habitants, leurs représentants pourront assister aux réunions suivi carrière et porter la parole des riverains.
	Installation d'une benne à verre.	L'emplacement de la benne a été validée avec la Metro le 10/06/2024. Emplacement : <a href="https://maps.app.goo.gl/4TYUScGC81Kx2X686">https://maps.app.goo.gl/4TYUScGC81Kx2X686</a> (début du chemin de Pra Paris vers le panneau d'information)
	Aménager le rond point.	L'entretien du rond point est actuellement partagé entre la commune et Grenoble Alpes Métropole. Si la commune aménageait ce rond point, l'entretien lui reviendrait intégralement ce que nous ne souhaitons pas.
	Barrières du pont à nettoyer.	A faire par les services techniques sur une période où les espaces verts demandent moins de présence.
	Entretien/fauchage.	la Métro effectue le fauchage 2 fois par an, 1 au printemps 1 à l'automne.
Passage en led du chemin Pra-Paris.	Ce sujet fait partie du projet rénovation de l'éclairage public. Planning prévisionnel : 2024-2025.	

Nous vous rappelons :

1) qu'un certain nombre d'outils sont à votre disposition pour signaler un problème concernant les voiries, la collecte des déchets ou l'éclairage :

- [www.demarches.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.demarches.grenoblealpesmetropole.fr)
- l'application mobile gratuite Noyarey à télécharger sur votre téléphone portable
- message à l'accueil de la mairie : [accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr)



2) et qu'un élu est présent à la mairie les samedi de 9h à 11h afin de répondre à vos questions.

Le bien-être, le bien-vivre ensemble est l'affaire de tous et nous ne pouvons que déplorer les incivilités commises par une minorité de personnes qui n'a toujours pas compris que :

**« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui »**

(article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789)

## Merci encore pour votre participation !

### SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER FONTAINE DU MERLE

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie circulation cheminements piétons</b>  	Certains véhicules sont garés sur les trottoirs. Est-il possible de matérialiser des places de parkings supplémentaires ?	La policière municipale commence par essayer de trouver le propriétaire du véhicule afin de réexpliquer les règles et dans un 2ème temps, si la situation perdure, elle verbalise. Il est rappelé que chacun est censé rentrer son (ses) véhicules(s) sur sa parcelle.
	Le sens interdit n'est pas toujours respecté et quelques véhicules roulent à une vitesse excessive.	Il faut être conscient qu'il est difficile pour la policière municipale d'être présente juste au moment où les automobilistes ne respectent pas le sens interdit. Elle fait des rondes régulières. La police municipale ne peut pas réaliser des contrôles de vitesse seule. Ceux-ci doivent être réalisés en partenariat avec la gendarmerie qui a le matériel permettant de vérifier la vitesse réelle des véhicules. Nous allons voir avec Grenoble Alpes Métropole pour prévoir des marquages au sol "30 km/heure"
	Demande des riverains pour que l'on mette des plaques avec les n° des maisons pour les allées perpendiculaires à la rue de la Fontaine du Merle afin de faciliter l'accès aux pompiers, livreurs, etc.	Une identification des n° de maisons concernées a été réalisée pour commander les plaques.
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités propreté espaces verts éclairage</b>  	Quelques habitants subissent des nuisances sonores fréquentes : réparation d'engins motorisés (tondeuses, quads, etc...) et essai de ces engins à n'importe quelle heure de la journée.	Il a été conseillé aux voisins de se rapprocher de l'accueil de la Mairie pour obtenir les coordonnées d'un médiateur.
	Le ruisseau derrière les maisons doit être nettoyé.	L'entretien du ruisseau a été fait (fauchage et curage) par l'ASA de l'Argentière à l'Echaillon.
	Les habitants souhaitent que la collectivité entretienne plus régulièrement les trottoirs en gravier où l'herbe pousse.	La collectivité intervient sur toute la commune. Pour autant, les riverains peuvent également nettoyer devant leur maisons comme ça se fait dans d'autres quartiers. 1 passage fait au printemps et un autre prévu cet automne fait par la commune.
	Certains propriétaires ne ramassent pas les crottes de leurs chiens lorsqu'ils se promènent sur le chemin en herbe. Les riverains demandent à ce que la commune installe des panneaux "amende".	Des panneaux prévenant des amendes sont installés
La haie d'une maison déborde sur le trottoir, gêne le passage et ne permet pas de nettoyer le caniveau ce qui risque de boucher les évacuations.	La haie a été taillée et ne gêne plus. Le trottoir et le caniveau sont nettoyés.  Arbres, arbustes et haies dépassant sur le domaine public Protocole mis en place par la commune : Dans un 1er temps, discussion avec les habitants puis envoi d'un courrier si les personnes concernées n'agissent pas. Enfin en dernier recours, la commune missionne une entreprise pour réaliser les travaux, le coût étant à la charge du propriétaire de la parcelle concernée.	



# Réunions de quartiers



## SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER SAINT JEAN

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie circulation cheminements piétons</b>	Certains riverains demandent s'il est possible de mettre un passage piéton au niveau de la RD face au cabinet de kinésithérapeutes	La faisabilité a été discutée avec Grenoble Alpes Métropole. Cela devrait être réalisé prochainement sur la fin des barrières au niveau du chemin de la Source.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le sens interdit chemin du Moulin n'est pas toujours respecté que ce soit par les livreurs mais également par les riverains.</li> <li>Les riverains du début du chemin demandent une autorisation spéciale pour entrer du côté sens interdit et ainsi éviter de faire le tour pour rentrer chez eux.</li> <li>Ils demandent également que l'on positionne une flèche sens obligatoire et sens interdit face au chemin de Clairefontaine : les voitures sortant de ce chemin s'engagent à gauche et voyant le sens interdit plus loin font demi tour dans un espace restreint.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est prévu d'étudier avec Grenoble Alpes Métropole la possibilité de rendre plus visibles les panneaux entre le chemin de l'Orphelinat et le chemin du moulin et d'installer un panneau "sens obligatoire" et "sens interdit" au niveau de Clairefontaine.</li> <li>Concernant le non respect du sens interdit, la police municipale fait des sessions de prévention/sensibilisation et les gendarmes sont présents régulièrement pour verbaliser les personnes qui tournent sur le chemin du moulin.</li> <li>Nous rappelons qu'une consultation sur la circulation autour des écoles a eu lieu en 2021 et que l'ensemble des habitants du quartier (jusqu'au bout du chemin du moulin) et des parents ont été conviés aux réunions. Les aménagements dont le sens interdit, découlent de ces échanges afin de sécuriser les modes actifs (piétons/vélos) que ce soit pour venir à l'école ou se promener.</li> </ul>
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités propreté espaces verts éclairage</b>	Nettoyage ruisseau de la source non fait depuis quelques temps.	Les abords du ruisseau sont fauchés 2 fois/an.
	La fontaine n'est plus alimentée en eau.	L'eau alimentant cette fontaine vient d'une source privée sur laquelle la commune n'a pas de droit de regard.
	Prévoir le nettoyage du mur du chemin de la Source.	Le mur a été nettoyé conjointement par la commune côté extérieur et le syndic de l'immeuble côté intérieur.
	Certaines poubelles ne sont pas rentrées après le passage de la collecte des déchets.	<p>La collectivité a mis en place une procédure en 3 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Affiche collée sur les poubelles (en cours)</li> <li>2 - Courrier dans boîtes aux lettres si poubelles toujours sorties</li> <li>3 - Verbalisation si cela continue</li> </ol> <p>Les containers collectifs sur le chemin de la Source sont destinés à la dépose des déchets des habitants de la partie haute du chemin de Galle (Château), pour lesquels la collecte par camion n'est pas possible. Ils ne peuvent donc pas être rentrés.</p>
<b>Communication</b>	Y aura-t-il un panneau d'information ?	Le panneau d'information lumineux est installé depuis début septembre.



## SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER VANNE

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie</b> <b>circulation</b> <b>cheminements</b> <b>piétons</b>  	Le fait que le chemin des Bauches soit une impasse peut être problématique. Les riverains demandent s'il est possible de créer un autre accès.	Aucun accès routier n'est envisageable pour le moment mais des cheminements piétons sont actuellement disponibles.
	Le carrefour au niveau de la route de la Vanne et de la RD est problématique au niveau de la sécurité.	La demande du marquage d'un passage piéton est faite auprès de Grenoble Alpes Métropole et est en cours de réalisation (en bas de la rue du 8 Mai 1945). Nous travaillons également sur l'aménagement des alentours de ce carrefour avec la GAM et espérons pouvoir améliorer la sécurité.
	Problème Nid de poules et de voirie.	Rappel : Mise en avant de l'application et des signalements. Les habitants doivent se servir de ce dispositif afin de programmer les travaux nécessaires (Flaque d'eau, nid de poule...)
	Mutualiser les poteaux sur les voiries.	La mutualisation est de la responsabilité des gestionnaires de ces poteaux. Le coût très important pour l'enfouissement des réseaux ne permet pas d'envisager cette solution.
	Certains véhicules ne respectent pas le sens interdit chemin de l'orphelinat avant le pont des Bauches à droite.	Il faut être conscient qu'il est difficile pour la policière municipale d'être présente juste au moment où les automobilistes ne respectent pas le sens interdit. Elle fait des rondes régulières.
	Pas de marquage entre le carrefour de la vanne et le pont de l'école.	Ce sujet va être travaillé avec Grenoble Alpes Métropole, gestionnaire de la voirie afin d'assurer la sécurité de tous.
	Interrogations sur l'intérêt de la priorité à droite sur l'avenue St Jean au niveau du chemin du Diday et du chemin de la Vigne.	Cette décision a été prise afin de permettre aux véhicules venant des deux chemins de s'insérer sur l'avenue et permettre également que les voitures ralentissent sur la RD.
	Est-il possible de supprimer le sens interdit au niveau du chemin des Communaux (partie qui débouche sur la RD au niveau du parc à caravane). Celui-ci génère des embouteillages le matin au moment des rentrées scolaires.	En son temps, la décision avait été prise pour assurer la sécurité des familles qui souhaitaient venir aux écoles en vélo. Après cette phase test, nous allons lancer un sondage afin de recueillir l'avis des riverains concernés par ce sens interdit et vous tiendrons informés des résultats.
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités</b> <b>propreté</b> <b>espaces verts</b> <b>éclairage</b>  	De nombreuses déjections canines sont retrouvées au niveau du square des écoles.	Un panneau de sensibilisation a été mis en place. Ces incivilités ont souvent lieu le matin de bonne heure ou tard le soir. La policière municipale fait régulièrement des contrôles tôt le matin mais il est difficile de prendre les personnes sur le fait.
	Pourquoi n'y-a-t-il pas de poubelles au city stade ?	Nous pouvons constater que même lorsque nous installons des poubelles, nous retrouvons des déchets autour. Nous rappelons que des containers sont à disposition sur le parking du gymnase. Un panneau de sensibilisation et d'information a été mis en place au niveau du city stade et sur le mur de l'annexe du gymnase.
	Les habitants constatent que l'éclairage des écoles reste souvent allumé le week end. Même constat pour l'éclairage extérieur du gymnase.	Nous allons étudier la possibilité de mettre une minuterie.
	Il est demandé s'il est possible d'ajouter des lampadaires sur la partie du chemin des communaux qui débouche sur la RD côté rue Léon Porte.	Il n'est pas prévu d'ajouter des points lumineux dans ce secteur qui fait partie de la trame noire. Pour le moment, seul le chemin du moulin qui est en zone de rencontre accès école est identifié pour l'installation potentielle d'un éclairage piéton supplémentaire.
	La lumière installée par Free sur l'antenne est-elle à disposition de tout le monde ? Certains habitants et associations voudraient y avoir accès.	Effectivement Free met la lumière à disposition des habitants et associations. Un timer sera mis en place pour respecter l'extinction des lumières dans la commune.
	Les habitants sont en attente du résultat de l'étude acoustique du Domaine Clairefontaine.	La commune a bien reçu le rapport de l'étude acoustique en intérieur qui permet au Domaine Clairefontaine d'organiser des réceptions dans les locaux. Pour le moment, nous n'avons pas connaissance d'une étude acoustique pour l'extérieur.
	Un groupe d'habitants s'interroge, à nouveau, sur l'installation de l'antenne Free .	Nous rappelons que nous avons proposé des permanences en mairie, avant l'installation de l'antenne, pour que chacun puisse obtenir des informations. Des mesures ont été effectuées au moment de l'installation. De nouvelles mesures seront réalisées en décembre. Il est rappelé que tout habitant peut saisir AFNR, gratuitement, pour demander de mesures depuis son domicile.
	Suite à l'abattage des arbres jugés dangereux par l'ONF, chemin des Bauches, il est demandé s'il est possible d'en replanter.	Nous n'avons pas de projet de plantation pour le moment. Ce sujet sera étudié, plus tard, avec les différents acteurs concernés, en particulier avec l'ONF.
Le city stade et les jeux manquent d'ombre. Les arbres viennent d'être plantés et n'offrent pas encore beaucoup d'ombrage.	Effectivement les arbres sont jeunes et il faut attendre quelques années pour qu'ils assurent l'ombre prévue . Nous allons étudier la possibilité d'en ajouter tout en prenant en compte les contraintes du lieu.	



# Réunions de quartiers



## SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER EYRARD

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie circulation cheminements piétons</b>  	Des problèmes de vitesse excessive et de non-respect des stops sont remontés par les habitants du quartier.	La police municipale ne peut pas réaliser des contrôles de vitesse seule. Ceux-ci doivent être réalisés en partenariat avec la gendarmerie qui a le matériel permettant de vérifier la vitesse réelle des véhicules. Il faut être conscient qu'il est difficile pour la policière municipale d'être présente juste au moment où les automobilistes ne respectent pas le stop.
	Le positionnement de la chicane au début de la rue de l'Eyrard est à revoir pour plus de sécurité.	La commune est en lien avec la Metro sur ce sujet.
	Les stationnements ne sont pas assez nombreux (Ehpad, cabinet médical, riverains...).	Il est rappelé que les habitants doivent garer leur véhicule dans leur garage lorsqu'ils en ont un afin de libérer au maximum les places de parking publiques.
	Les habitants s'interrogent sur la possibilité de passage en haut rue Eyrard (côté rue Abbé Cuchet).	Ce sujet est entre les mains de Grenoble Alpes Métropole qui est compétente en matière de voirie.
	Problème de verbalisation : Certains habitants se sentent visés alors que d'autres abusent.	La commune ne fait aucune forme de discrimination et la verbalisation s'applique pour tout habitant en cas de non respect des règles.
	Cheminement piéton qui amène à l'épicerie.	Ce sujet pourra être traité à la prochaine modification du PLUI avec l'ajout d'emplacements réservés (1ère étape permettant le rachat de terrain).
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités propreté espaces verts éclairage</b>	Les habitants nous alertent sur la projection de cailloux lors du débroussaillage par les agents.	Il est convenu que la mairie avertira les habitants avant les interventions.
	Espaces jeux.	Un city stade, des jeux pour enfants et des agrès pour les adultes ont été installés au niveau de la plaine des sports afin que les habitants des différents quartier puissent se retrouver. Ce lieu intergénérationnel et convivial permet de se réunir et de se divertir. L'ajout d'un nouvelle espace jeu n'est pas d'actualité.
	Nettoyage et entretien de la rue Abbé Cuchet.	Un nettoyage de la rue a été réalisé par la commune. Nous allons solliciter la Métro pour combler les trous sur la voirie. Une information aux riverains concernés va être faite pour que les graviers/cailloux du domaine privé ne descendent plus sur la voirie publique.
	Certains employés de l'EHPAD ou accompagnants peuvent se montrer un peu trop bruyants.	La commune fera remonter ce point à la direction de l'EHPAD.



## SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER MAUPAS

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie circulation cheminements piétons</b>  	Quelques véhicules roulent à une vitesse excessive. Des utilisateurs de trottinettes ou vélos ne respectent pas le code de la route et risquent de provoquer des accidents. Certains habitants pensent qu'il n'y a pas assez de contrôles de la part de la policière municipale.	La police municipale ne peut pas réaliser des contrôles de vitesse seule. Ceux-ci doivent être réalisés en partenariat avec la gendarmerie qui a le matériel permettant de vérifier la vitesse réelle des véhicules. Il faut également être conscient qu'il est difficile pour la policière municipale d'être présente juste au moment où les véhicules, commettent une infraction. Le projet de réaménagement de la rue du Maupas devrait permettre d'apaiser la circulation et renforcer la sécurité de tous.
	Il y a un manque de visibilité lorsque l'on sort de la rue des Noyers, que ce soit côté rue Léon Porte ou côté rue du Maupas.	Ce sujet sera traité dans le projet d'aménagement de la rue du Maupas.
	Des véhicules sont garés n'importe comment.	La policière municipale commence par essayer de trouver le propriétaire du véhicule afin de réexpliquer les règles et dans un 2ème temps, si la situation perdure, elle verbalise. Il est rappelé que chacun est censé rentrer son (ses) véhicules(s) sur sa parcelle (place de parking ou garage) lorsqu'il en a la possibilité.
	Où en est le projet circulation village ?	Un article est paru dans le bulletin municipal de juin et dans celui-ci pour informer les habitants de l'évolution de ce projet.
	Est-ce qu'une réfection de la rue du Maupas et de la rue du 19 mars 1962 est prévue suite aux travaux sur le réseaux d'eau ?	Concernant la rue du Maupas, la réfection de la voirie sera réalisée en lien avec le projet "circulation village". Concernant la rue du 19 mars 1962, Grenoble Alpes Métropole doit réaliser un contrôle du revêtement de la voirie fin 2024/début 2025. La réfection totale de la rue ne pourra être envisagée qu'après la fin de l'ensemble des travaux du projet immobilier.
	Entretien des Chemin Hébert et chemin Bossu.	Ce sont des voiries communales. Les services de la commune passent régulièrement pour réaliser l'entretien.
	Certains riverains du bas de la rue de l'Eglise sont régulièrement inondés par les eaux pluviales.	La métropole, gestionnaire de la voirie, rappelle les règles de gestion des eaux pluviales de toiture des bâtiments privés : Elles doivent être gérées par infiltration sur les parcelles privées, via des puits perdus suffisamment dimensionnés à cet effet. En conséquence, la métropole a demandé à la police municipale d'alerter chaque propriétaire en infraction, pour qu'il se mette en conformité. Ces alertes seront envoyées progressivement à tout le village, cet automne. Si les habitants ne peuvent physiquement pas infiltrer les eaux chez eux, dans ce cas, la métropole répond que ces habitants doivent faire une demande à la métropole pour creuser un puit perdu sur la voie publique, afin d'installer un puit perdu suffisamment dimensionné par rapport à la taille de la toiture. Ces travaux autorisés sur le domaine public seront à la charge des propriétaires concernés. La métropole précise qu'il ne sera pas obligatoire de remettre en place de l'enrobé (coût important pour un système peu pertinent) et que ces espaces pourront rester en espace vert éventuellement plantés.
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités propreté espaces verts éclairage</b>  	De nombreuses déjections canines sont retrouvées sur les voiries/chemins...	Des panneaux rappelant le montant de l'amende sont apposés dans la commune. Ces incivilités ont souvent lieu le matin de bonne heure ou tard le soir. La policière municipale fait régulièrement des contrôles tôt le matin mais il est difficile de prendre les personnes sur le fait.
	L'emplacement de la benne à verre en bas de la rue Léon Porte est dangereux et des déchets sont souvent déposés à côté de la benne. Les habitants demandent s'il est possible de mettre une poubelle.	La commune est en lien avec la Métro pour déplacer la benne à verre un peu plus haut. Il n'est pas prévu d'installer des poubelles à côté des containers à verre. Pour information et contrairement à ce qui est affiché, les bocaux peuvent être jetés avec leur couvercle.
	Certaines poubelles ne sont pas rentrées après le passage de la collecte des déchets.	La collectivité a mis en place une procédure en 3 étapes : 1 - Affiche collée sur les poubelles en cours 2 - Courrier dans boîtes aux lettres si poubelles toujours sorties 3 - Verbalisation si cela continue.
	Copropriété l'Authentik : refus de Grenoble Alpes Métropole d'entrer sur parking pour la collecte des déchets.	Le conseil syndical de la copropriété doit se rapprocher de Grenoble Alpes Métropole, instance compétente dans ce domaine.
	Les habitants nous signalent que les luminaires extérieurs restent éclairés jour et nuit à l'ancienne école (bâtiment AIH).	La commune a alerté Alpes Isère Habitat (AIH) qui a en charge la gestion de ce bâtiment. Cet organisme a, en principe, fait le nécessaire pour corriger ce dysfonctionnement.
	Est-il possible d'éclairer la nuit les principaux carrefours de la commune ?	Ce sujet fait partie des projets liés à la rénovation de l'éclairage.
	Où en sont les travaux de l'église ?	Les travaux ont commencé. Des informations sur l'avancée des travaux sont communiquées régulièrement.
	Avenir de la place Victor Jat.	Pas de projet prévu sur ce mandat.
	Pose de caméras.	L'installation de vidéoprotection doit être étudiée dans le cadre d'un projet global : prise en compte de la délinquance, des dégradations, des vols, de l'insécurité subis et/ou ressentis. Ce système est un outil intéressant mais qui ne règle pas à lui tout seul le fond du problème. Si cette solution est envisagée un jour, cela se fera dans le cadre d'une concertation et la participation de tous les acteurs concernés (habitants, gendarmerie, police municipale, mairie, etc...).
Rénovation et mise en eau des Fontaines. Proposition d'une habitante de faire un diagnostic des réseaux d'eau liés aux fontaines.	Même si ce sujet n'est pas d'actualité, nous trouvons cette proposition intéressante et la gardons en mémoire.	
<b>Communication</b>	Est-il possible d'avoir une information météo/alertes sur l'Appli Noyarey ?	L'onglet a été ajouté sur l'application Noyarey.



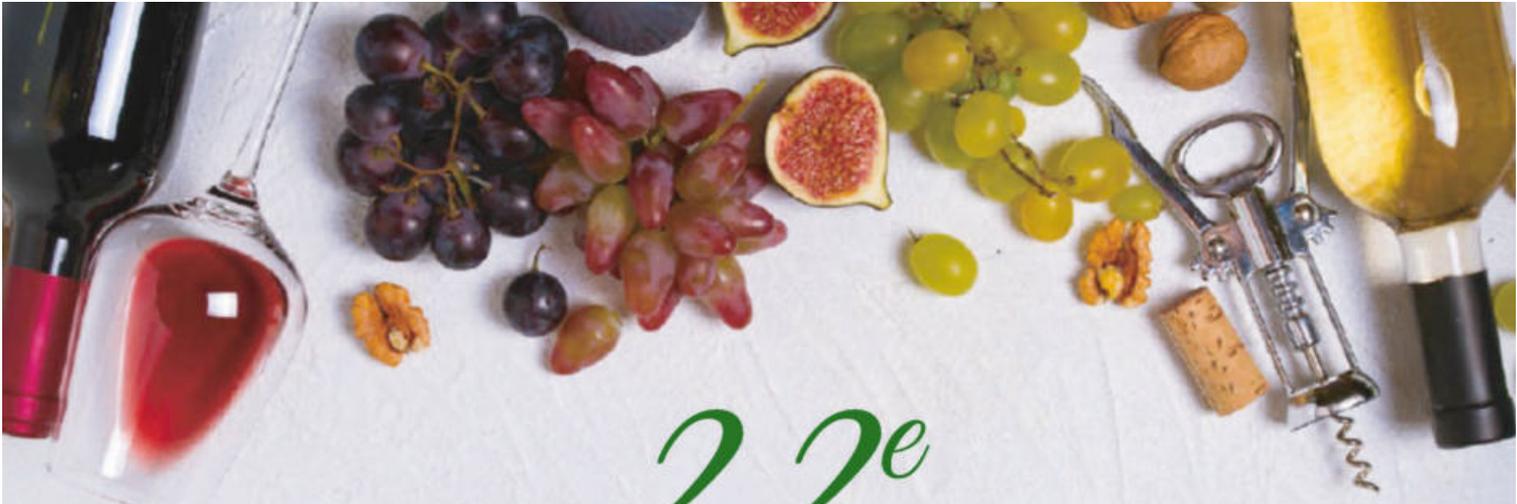
# Réunions de quartiers



## SYNTHESE DES ECHANGES QUARTIER EZY

	Thèmes, questions, remarques	Réponses apportées ou actions en cours
<b>MOBILITE</b>  <b>Voirie circulation cheminements piétons</b>  	Les habitants constatent que la vitesse s'est améliorée depuis la pose des panneaux même si quelques véhicules roulent encore très/trop vite.	La police municipale ne peut pas réaliser des contrôles de vitesse seule. Ceux-ci doivent être réalisés en partenariat avec la gendarmerie qui a le matériel permettant de vérifier la vitesse réelle des véhicules.
	Le délai pour obtenir une dérogation de tonnage est trop long surtout pour livraison gaz, fuel, granulats.	La commune est en lien avec le service métropolitain en charge de ce sujet pour essayer de trouver une solution. La réactivité de la GAM est meilleure. Nous rappelons que c'est aux entreprises de remplir cette dérogation.
	Des véhicules montent sur le chemin qui mène au château d'eau alors que ce n'est pas autorisé.	Il n'est pas possible d'installer une chaîne en travers du chemin car c'est une voie publique. La commune envisage la pose d'un panneau d'interdiction.
	Des sondages ont été réalisés lors des travaux sur la route d'Ezy, est-il possible d'en connaître les résultats ?	La commune va se rapprocher du chargé d'opération pour obtenir le rapport émis suite à ces sondages.
	Pose d'un panneau "stop" route de Caron (danger lorsque les voitures et les vélos descendent de la route de Caron car il n'y a aucune visibilité).	La commune est en lien avec le service métropolitain pour la pose de ce type de panneau.
	Glissières de sécurité à prolonger à la "pause". Marquage au sol sur les côtés de la route d'Ezy afin de sécuriser par temps de brouillard.	La commune est en lien avec le service métropolitain qui étudie la faisabilité.
<b>CADRE DE VIE</b>  <b>Incivilités propreté espaces verts éclairage</b>	Sentier de Veurey à entretenir régulièrement.	L'entretien est réalisé par les services techniques de la commune.
	Est-il possible d'indiquer le nom des arbres qui ont été plantés par la Métro ?	La demande a été faite au technicien de Grenoble Alpes Métropole en charge du patrimoine naturel et arboré.
	Est-il possible de poser un 2ème panneau Parc naturel du Vercors et de nettoyer le 1er, et d'installer une table d'orientation sur la Cuche ?	Réponse du parc du Vercors : concernant le panneau, l'achat devra être fait par la commune et la pose pourra être prise en charge par le Parc. Pour la table d'orientation, ils peuvent uniquement nous fournir le nom d'un prestataire. Des devis vont être demandés pour l'inscrire au budget 2025.
	Où en est la pose du défibrillateur ?	Le défibrillateur devrait être installé aux Veillères. Il reste quelques points techniques à résoudre pour finaliser sa mise en place.





# 22<sup>e</sup> Salon des Vins et de la Gastronomie

**Samedi 16 novembre de 10h à 20h**

Petite restauration le midi avec l'Encamignon

**Dimanche 17 novembre de 10h à 18h**

Repas champêtre le midi (réservation sur place)

**15€**

**SALLE POLY'SONS DE NOYAREY**



Organisé par

**l'Association Les Charpichons**

Les bénéfices seront reversés au profit  
d'associations pour le handicap.



**Entrée 5€**

Verre de dégustation offert





# ENSEMBLE avec Ruth Child

**L**e projet « ensemble » proposé par la chorégraphe américaine Ruth Child sous l'égide du Centre Chorégraphique National de Grenoble s'est déroulé d'avril à juin.

Il s'adressait à des personnes « non danseurs » mais motivées pour découvrir un univers de danse contemporaine.

Le projet a réuni une douzaine de personnes volontaires qui se sont retrouvées lors de quelques séances durant lesquelles elles ont pu approcher l'univers de la chorégraphe.

Sous sa direction, ces participants ont produit de petites formes qui ont abouti à une performance qui s'est déroulée dans la nature, à Ezy, à la fin du mois de juin, devant une poignée de proches.

Ce fut une expérience unique pour tous, très enrichissante, qui a permis à chacun de mieux appréhender l'univers de la danse contemporaine mais également de faire avec ses différences un projet en commun.

Un grand merci à Ruth et au CCN de Grenoble pour cette expérience.

## L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis ! Pourquoi ne pas devenir Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale (DDEN) ?

Les DDEN sont des bénévoles, retraités ou actifs, issu(e)s de tout milieu socio-professionnel, nommé(e)s par le Directeur académique.

Leur indépendance leur permet d'exercer un rôle de médiation et de coordination entre les différents membres de la communauté éducative.

A la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, membre de droit du Conseil d'école, leur avis peut être déterminant. Ainsi, ils peuvent aider à résoudre certaines situations avec pour seul objectif : l'intérêt majeur de l'Enfant.

Leur fonction s'étend dans divers domaines : hygiène, locaux, restauration, mobilier, installations sportives, matériel d'enseignement, transports, périscolaire, sécurité...

La pédagogie n'entre pas dans le champ de leurs compétences car elle reste le domaine des enseignants.

Pour les DDEN la laïcité est un principe républicain et un objectif permanent de leur engagement. Ils s'engagent pour l'École de la République qui doit être l'investissement essentiel pour l'avenir de la Nation.

Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN.

N'hésitez pas à prendre contact auprès des DDEN de la rive gauche du Drac et du Vercors :

[ddencantonfontaine@free.fr](mailto:ddencantonfontaine@free.fr)  
ou au 06 35 94 76 55.



# Une journée « sculpturale » à Noyarey

Une journée consacrée à la sculpture s'est déroulée le samedi 8 juin 2024 sur le parvis de l'école élémentaire.

## Pourquoi organiser une telle journée à Noyarey ?

Notre objectif est toujours de rendre la culture, sous toutes ses formes, accessible à tous et d'organiser des événements qui permettent aux gens de se rencontrer et de partager des moments en commun. C'est grâce à la suggestion d'une habitante, qui connaissait bien deux artistes sculpteurs, que nous avons pu élaborer ce projet.

Ce samedi 8 juin, la commune a donc accueilli Bomave Konate, originaire du Burkina Faso et Jérôme Bayet, artiste plasticien grenoblois. On peut également signaler la participation de Fabienne Louvel Commère, nucerétaine bien connue pour ses réalisations lors des fêtes du village et autres marchés de Noël.



Bomave est un forgeron burkinabé, sculpteur de masques traditionnels, nommé trésor humain vivant par son pays en raison de son savoir-faire ancestral. Durant toute cette journée, il aura transformé quelques troncs glanés dans le bois de Gélinois en lézard ou en éléphants.

Quelques jours auparavant il avait passé toute une journée à l'école pour parler de son travail, de sa vie et de son pays avec les enfants. Il avait également passé les mois précédents à sculpter un séquoia monumental dans le parc de l'ANAT à Voiron.

Jérôme est un artiste plasticien grenoblois qui réalise des sculptures en papier mâché ou en résine. Lors de cette journée, il présentait Nessie, un monstre d'eau douce, installé dans le Ruisseau au grand étonnement des passants et Ziga, une chèvre monumentale qu'il avait exposée pour que chacun puisse venir la peindre.



Durant l'année il a également animé des ateliers à l'école primaire avec les élèves de la classe de Mme Perrin. Des oiseaux et des masques d'oiseaux ont été fabriqués dans le cadre d'un projet de la classe autour du gypaète barbu. Pour l'occasion, Fabienne Louvel Commère avait réalisé une pintade géante, clin d'œil à Bomave qui en sculpte beaucoup, la pintade étant un animal au statut particulier dans son village où elle symbolise la liberté et le vivre ensemble. Lors de la journée, chaque passant fut invité à terminer la décoration de la pintade en y apposant son empreinte en peinture.

La journée fut clôturée par une création chorégraphique associant un danseur originaire du Bénin et une danseuse drômoise.

Cette journée a permis aux habitants curieux de venir à la rencontre des œuvres et de leurs auteurs mais aussi de participer.

Le lézard et les éléphants, sculptés par Bomavé, seront prochainement installés dans la cour de l'école primaire.

Seule ombre au tableau, la chèvre Ziga que nous avons décidé de laisser quelques jours sur le parvis de l'école a été vandalisée au cours d'une nuit, nous avons dû l'enlever plus tôt que prévu pour la préserver.

**BOURSE AUX JOUETS**  
DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024  
de 8H à 17H30  
SALLE POLY'SONS NOYAREY  
9€ la table (2 mètres) + 2 chaises fournies  
- Puéricultures  
- Jouets  
- Vêtements enfants  
Inscription avant le 6 décembre 2024  
Entrée GRATUITE  
Dépôt chèques ou espèces boîte aux lettres 01000 Les Roses de l'Isère  
Prazline38@gmail.com  
Association: Les ROSES de l'Isère

# ARBRES et HAIES

## pensez à les entretenir



**Les arbres et les haies doivent respecter un certain nombre de règles de distances, de hauteurs et d'usages. Dans cet article, nous vous rappelons quelles sont vos obligations, vis à vis de l'espace public.**

### Le long des voies publiques

#### Position des plantations

Toute plantation de haie de végétaux ou des végétaux isolés à moins de 2 mètres du bord de chaussée nécessite la délivrance d'un arrêté d'alignement (cf. Règlement général de voirie métropolitaine et arrêté municipal 2024-042).

Toute plantation devra être implantée de façon à ne jamais empiéter sur le domaine public.

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain du domaine public, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Il doit maintenir les arbres et les haies de sa propriété à :

- Plus de 2 mètres de la limite du domaine public routier, si les arbres et haies sont d'une hauteur supérieure à 2 mètres.
- Plus de 0,5 mètres de la limite du domaine public routier, si les arbres et haies sont d'une hauteur inférieure à 2 mètres.

#### Abattage – Élagage

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des espaces publics, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires.

À défaut d'exécution de ces prescriptions par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par la commune après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet et aux frais des propriétaires.

### En bordure d'un chemin rural ou vicinal

La limitation peut être fixée par le Maire ou par les usages locaux. Si rien n'est prévu, vous êtes libre de planter en limite, à condition de respecter les servitudes de visibilité, la sûreté et la commodité du passage, en élaguant régulièrement les plantations.

Exemple : *des végétaux qui empiètent sur un trottoir empêchent les usagers (piétons, poussettes, fauteuils roulants...) de passer ; pour contourner l'obstacle, ils seront contraints de sortir de leur zone de sécurité, en empruntant la route.*

### Dans les virages

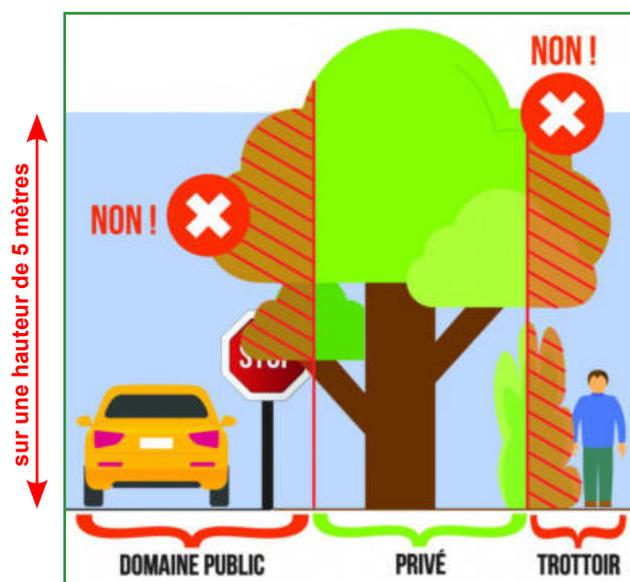
Côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 mètres du bord ne doivent pas dépasser 3 mètres de hauteur, sur une longueur de 30 mètres de chaque côté de la courbe.

### Qu'est-ce que le domaine public routier ?

Conformément à l'article L2111-14 du code général de la propriété des personnes publiques :

« Le domaine public routier comprend l'ensemble des biens appartenant à une personne publique mentionnée à l'article L. 1 et affectés aux besoins de la circulation terrestre, à l'exception des voies ferrées. »

Sont donc bien concernés tous les espaces publics permettant le déplacement des véhicules à moteurs, des piétons, des cyclistes, etc.



**SI VOUS N'ENTRETENEZ PAS CORRECTEMENT  
VOS PLANTATIONS VIS-À-VIS DU DOMAINE PUBLIC :  
QUE SE PASSE-T-IL ?**

### 1 - Vous recevrez un dépliant

Si la municipalité a identifié un entretien insuffisant de vos arbres/haies, par rapport au domaine public, elle déposera un document dans votre boîte aux lettres.

### 2 - Vous contactez la mairie

À la réception de ce message, vous prenez contact avec la mairie, pour :

- avoir des informations complémentaires,
- l'informer de votre intention d'entretenir rapidement vos arbres/haies.

### 3 - Vous entretenez vos plantations

À la réception de ce document, vous avez un délai de 8 semaines pour réaliser l'entretien.

### Si vous ne respectez pas les délais ?

Vous recevez de la municipalité un courrier nominatif de relance.

### Si vous refusez de réaliser l'entretien ?

Vous recevez de la municipalité un courrier nominatif de mise en demeure d'effectuer les travaux rapidement.

Passés ces délais/démarches et sans action de votre part, la municipalité interviendra sur l'entretien de vos arbres/haies, qui gênent la voie publique. Les frais vous seront facturés.



SI VOUS SOUHAITEZ  
OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS

### Le service public de la diffusion du droit

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

> Code civil - Article 671

### Le site officiel de l'administration française

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

> Logement > Vie pratique en logement individuel (maison) > Plantations (haies, arbres, arbustes...).

### La Métropole de Grenoble

[www.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.grenoblealpesmetropole.fr)

> Voirie métropolitaine

### La Mairie de Noyarey

[www.noyarey.fr](http://www.noyarey.fr)

Voir l'arrêté municipal 2024-042

[www.noyarey.fr/mairie-en-ligne/cm/documents/](http://www.noyarey.fr/mairie-en-ligne/cm/documents/)

Police municipale de Noyarey :

07 85 69 05 20

[police.municipale@noyarey.fr](mailto:police.municipale@noyarey.fr)

# Des nouvelles du dossier « circulation village »

## Où en est-on depuis juin dernier ?

Nous avons rencontré le 19 juillet la directrice de projet et la programmatrice de Grenoble Alpes Métropole, en charge du programme d'aménagement du chemin du Maupas dans le cadre de notre projet Circulation village.



Une fiche programme a été rédigée par Grenoble Alpes Métropole reprenant les enjeux : améliorer le confort des piétons et permettre un partage sécurisé entre modes actifs et véhicules.

Les services de la Métropole vont lancer la phase de maîtrise d'œuvre sur la base des trois scénarios qui ont émergé des ateliers participatifs de 2023 : double sens avec aménagements, sens unique (sens montant), sens unique (descendant). Chaque scénario a des avantages et des inconvénients qui doivent être clairement identifiés. La commune souhaite une analyse technique des trois scénarios afin de permettre un choix éclairé de la meilleure solution. L'analyse portera sur le périmètre de réflexion élargie afin de prendre en compte les reports de la circulation en cas de mise en sens unique.

## Calendrier prévisionnel :

La programmatrice doit encore faire le point en septembre avec le service ouvrage d'art pour intégrer les différentes contraintes et avec le service foncier pour identifier des besoins d'acquisition. La négociation foncière pouvant avoir des impacts sur le calendrier.

Ensuite, la fiche programme finalisée pourra être présentée à la commune courant octobre.

Une réunion publique permettant d'échanger avec les habitants sera organisée avant la fin du 1er trimestre 2025 sur la base des premières analyses/plans du maître d'œuvre.



# Remplacer ma cheminée ou mon poêle avec la Prime Air Bois

L'amélioration de qualité de l'air est un enjeu majeur de notre territoire pour les années à venir.

La pollution aux particules fines provient de plusieurs sources. La mauvaise combustion de biomasse (bois de cheminées et déchets verts) responsable d'environ 66% des émissions (75 % en hiver) se place comme le premier émetteur. Vient ensuite le parc automobile (particulièrement les moteurs diesel) responsable de 15% des émissions.

Les cheminées à foyer ouvert sont maintenant interdites dans les communes de la Métropole de Grenoble. C'est une interdiction progressive par l'État pour améliorer la qualité de l'air.

En effet, depuis le 1er avril 2023 : il est interdit d'installer un appareil de chauffage au bois non performant (cheminée ou poêle) sur le territoire concerné par le Plan de Protection de l'Atmosphère de Grenoble Alpes Dauphiné, incluant notamment les 49 communes de Grenoble Alpes Métropole.

Et depuis le 1er octobre 2024 : l'utilisation des cheminées à foyer ouvert est interdite par l'État sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole, du Voironnais et du Grésivaudan, dans le cadre de ce même plan.

Au premier janvier 2026, les appareils de chauffage à foyer fermé vendus avant 2002 seront également interdits dans la Métropole de Grenoble, le Grésivaudan et le Pays voironnais.

La qualité de l'air et plus particulièrement la pollution aux particules fines est un problème de

santé publique. Le chauffage au bois, notamment les systèmes individuels peu performants, est responsable de 72% à 90% des émissions annuelles de particules fines (suivant la taille des particules).

Pour encourager le remplacement de ces équipements, la Métropole a lancé en 2015 la Prime Air Bois, une aide financière pour remplacer les anciens foyers fermés (installés avant 2002) et les foyers ouverts par des

appareils de chauffage performant. Cette aide peut aller jusqu'à 2000 €, selon les revenus du foyer, et se cumule avec d'autres aides telles que Ma Prime Renov. Le cumul de ces aides permet de couvrir entre 36 % et 100 % des frais selon les revenus et le type de matériel acheté.

En moins de dix ans, 3 525 demandes de renouvellement ont été acceptées sur la Métro.



**CHANGEZ DE POÊLE  
POUR CHANGER D'AIR**

JUSQU'À 30 FOIS MOINS  
DE PARTICULES FINES DANS L'AIR

JUSQU'À  
**2000€**  
GRÂCE À LA PRIME  
**AIR BOIS**



Si vous souhaitez de plus amples informations sur le dispositif rdv sur le site de la métropole : [grenoblealpesmetropole.fr/primeairbois](https://grenoblealpesmetropole.fr/primeairbois) ou scannez ce qr code

# Atlas de la Biodiversité Communale de Noyarey avec

## le Parc naturel régional du Vercors

### Vous voulez être acteur de la biodiversité ?

Participez à l'inventaire des **chauves-souris**, des **pollinisateurs**,  
des **arbres remarquables** et des **zones humides**

Un inventaire  
participatif

Des sorties  
grand public  
pour apprendre  
à reconnaître  
ces espèces

Inscription  
en Mairie

Plus d'informations sur  
[www.parc-du-vercors.fr/ABC\\_Vercors](http://www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors)



protocoles  
simples et un site  
internet pour saisir  
vos observations !



Parc  
naturel  
régional  
du Vercors



# Les Tipop's : un cocon de bienveillance pour les tout-petits.

Découvrez la nouvelle micro-crèche à taille humaine de Noyarey, qui offre un accompagnement personnalisé et une pédagogie innovante.



**Un accueil personnalisé et bienveillant.**

L'une des forces des Tipop's réside dans son approche individualisée de chaque enfant. Dès l'inscription, un entretien approfondi est mené avec les parents afin de recueillir un maximum d'informations sur leur enfant : ses habitudes, ses rythmes, ses préférences, etc. "Cette étape

**D**epuis son ouverture le 28 août 2024, la micro-crèche Les Tipop's à Noyarey est rapidement devenue un lieu privilégié pour les familles de Noyarey et des environs. Ce petit havre de paix offre aux tout-petits un environnement sécurisé et stimulant, où ils peuvent s'épanouir et développer leur personnalité. Porté par une équipe de professionnels passionnés, ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant à accompagner les enfants dans leur développement, en étroite collaboration avec les parents.

**Une structure à taille humaine au sein d'un groupe local.**

La micro-crèche Les Tipop's fait partie d'un groupe local créé en 2019 à Coublevie par Tiffany Messier. Ce groupe compte aujourd'hui 6 établissements, dont celui de Noyarey. Ils ont tous la même capacité d'accueil, à savoir 12 enfants (temps-plein) maximum. Cette appartenance à un groupe permet de bénéficier d'un partage de bonnes pratiques et d'un accompagnement personnalisé.



est essentielle pour nous permettre de créer un projet d'accueil personnalisé pour chaque enfant", explique Pauline Fernandez, co-gérante de la structure de Noyarey.



Grâce à cette connaissance approfondie, les professionnels peuvent adapter les activités et les soins à chaque enfant. Par exemple, un enfant qui a besoin de téter pour s'endormir sera bercé jusqu'à ce qu'il s'endorme, tout comme il le serait à la maison. "Nous voulons que les enfants se sentent en sécurité et en confiance dans notre structure", souligne Pauline Fernandez.

**Un programme éducatif riche et varié.**

Le programme éducatif des Tipop's est basé sur l'éveil de l'enfant dans tous ses domaines : moteur, cognitif, social et affectif. Les activités proposées sont variées et adaptées



Tiffany Messier (à gauche) et Pauline Fernandez (à droite)

à l'âge des enfants : jeux libres, ateliers créatifs, histoires, chansons, sorties... Une attention particulière est portée à l'éveil des sens et à la découverte du monde qui nous entoure.

L'une des spécificités de la crèche est l'utilisation du langage des signes. Les professionnels signent au quotidien avec les enfants, ce qui facilite la communication et favorise l'acquisition du langage parlé. "Le langage des signes est un outil précieux pour permettre aux enfants de s'exprimer avant même de maîtriser le langage oral. C'est un véritable atout pour leur développement cognitif et social", souligne une éducatrice.

#### **À quoi ressemble une journée type chez Les Tipop's ?**

- 7h30 - 9h30 : Accueil personnalisé et en douceur. Un moment privilégié pour un échange avec les parents et une adaptation progressive à l'environnement.
- 9h30 : Un petit moment musical pour se retrouver et se dire bonjour !
- Matinée : Activités variées et adaptées à l'âge de chaque enfant : jeux libres, ateliers créatifs, histoires...
- 11h30 : Le repas, un moment convivial et gourmand.
- Après-midi : Temps calme, lecture, sieste pour les plus petits. Pour les autres, des activités plus tranquilles.
- 15h30 : Le goûter, un moment de partage et de plaisir.
- Fin de journée : Un temps d'échange avec les parents pour faire le point sur la journée de leur enfant.

## **Pourquoi Les Tipop'S ?**

L'idée du nom vient tout simplement de la contraction des deux prénoms de la fondatrice et de la co-gérante : Tiffany et Pauline.

#### **Un environnement sécurisé et bienveillant.**

Les locaux de la crèche sont conçus pour offrir un environnement sécurisé et adapté aux besoins des tout-petits. Les espaces sont aménagés avec du matériel pédagogique de qualité et les règles d'hygiène sont strictement



respectées. L'équipe pédagogique est composée de professionnels qualifiés et expérimentés, qui bénéficient d'une formation continue.

#### **Un partenariat fort avec les parents.**

Les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leur enfant. C'est pourquoi les professionnels des Tipop's entretiennent une relation de proximité avec eux. Des temps d'échange réguliers sont organisés pour faire le point sur le développement de l'enfant et répondre à toutes les questions.

#### **Une équipe qualifiée et passionnée.**

Les professionnels des Tipop's sont tous diplômés et possèdent une expérience significative dans le domaine de la petite enfance. Ils sont également régulièrement formés aux dernières pratiques pédagogiques.

#### **Une intégration dans la vie locale.**

La micro-crèche Les Tipop's souhaite s'inscrire pleinement dans la vie locale. Des partenariats sont en cours de développement avec des structures telles que la bibliothèque, la maison de retraite, les associations locales... Ces partenariats permettent aux enfants de découvrir de nouveaux environnements et de rencontrer d'autres personnes.

La micro-crèche Les Tipop's à Noyarey est bien plus qu'un simple lieu de garde. C'est un espace de vie où les enfants peuvent s'épanouir, apprendre et découvrir le monde qui les entoure. Grâce à une approche éducative personnalisée et bienveillante, les Tipop's offrent aux familles un véritable soutien dans leur rôle de parents.

# L'ÉCOLE DEHORS



Retrouvez toutes  
les photos sur  
[noyarey.fr/  
galerie-ecole-dehors](https://noyarey.fr/galerie-ecole-dehors)



**Cette approche novatrice de l'enseignement consiste à sortir de la salle de classe pour enseigner autrement en se rendant régulièrement dans un espace naturel proche.**

Depuis plusieurs années, l'école fait le constat que les enfants ont de moins en moins de contact avec la nature : augmentation du temps d'écran, peur du risque et diminution des espaces verts urbains. Les enfants sont fatigables à l'effort, le temps de concentration devient de plus en plus difficile et limité, les relations sociales conflictuelles. Enfin nous remarquons des enfants que l'on stresse par la course au temps.

Nous retrouvons dans la forêt la même organisation qu'en classe avec un moment de rituel durant lequel nous disons bonjour au gardien de la forêt, un moment d'écoute et de langage, des activités dirigées et un temps de récréation.



Suite à la crise du Covid, L'équipe pédagogique, a réfléchi à une école différente. Nous, nous sommes inspirés des « jardins d'éveil en forêt » très développés en Allemagne et dans les pays du Nord de l'Europe. Faire classe dehors permet aux enfants de se connecter avec la nature. Ils prennent plaisir à apprendre autrement.

Le bilan de la première année est très positif. Les familles ont adhéré et soutenu le projet. Nous avons vu des élèves timides et introvertis, s'épanouir dans la forêt. Les enfants ont gagné en autonomie, curiosité et créativité. Mais c'est surtout pour les compétences psychosociales que le bilan est le plus positif : l'entraide, la gestion des émotions et l'estime de soi. Tous les mardis nous avons vu des enfants partir dans la forêt avec un grand sourire... et quel que soit le temps !



## LE COMPOSTAGE A L'ÉCOLE une graine de citoyenneté écologique

Noyarey se tourne vers l'avenir !  
Sous l'impulsion de Guillaume Breda, Coordinateur enfance jeunesse de notre commune, un projet ambitieux a vu le jour dans nos écoles : le compostage.

## Pourquoi composter à l'école ?

Au-delà de réduire le volume de nos poubelles, le compostage est une occasion unique d'éduquer nos enfants à la préservation de l'environnement. En triant leurs déchets alimentaires et en les transformant en compost, les élèves apprennent :

- À mesurer l'impact de leurs choix : En observant la quantité de déchets alimentaires produits chaque jour, les enfants prennent conscience de leur consommation et de l'importance de réduire le gaspillage.
- À comprendre les cycles de la nature : En observant la transformation des déchets en compost, ils découvrent le cycle de la vie et l'importance de préserver les ressources naturelles.



- À valoriser les ressources : En transformant ces déchets en un engrais naturel pour nos plantations scolaires, les élèves comprennent que rien ne se perd et que tout peut être valorisé.
- À adopter des gestes éco-citoyens au quotidien : Les connaissances acquises à l'école se prolongeront naturellement à la maison. Les enfants deviendront ainsi les ambassadeurs du compostage auprès de leur famille, encourageant chacun à réduire ses déchets alimentaires.

## Comment ça marche ?

Accompagnés par les animateurs, les enfants apprennent à trier leurs déchets alimentaires, à les peser (si possible) pour mieux visualiser les quantités, et à les déposer dans le composteur. Ils observent ensuite la transformation de ces déchets en un précieux compost.



## Et après ?

Une fois le compost mûr, il sera utilisé pour enrichir les sols de nos jardins scolaires. Ainsi, les élèves pourront constater concrètement les bienfaits de leur action et comprendre l'importance de l'économie circulaire.



## Un projet qui porte ses fruits.

Les résultats de cette initiative sont déjà visibles :

**Réduction significative des déchets alimentaires:** Les pesées régulières montrent une nette diminution des quantités de déchets jetés.

**Sensibilisation des familles:** Les enfants deviennent de véritables ambassadeurs du compostage, sensibilisant leurs parents et leurs proches à l'importance de réduire les déchets.

En initiant nos enfants au compostage, nous les aidons à développer un esprit critique et à adopter des comportements responsables.

Merci à Guillaume Breda et à tous les acteurs de ce projet pour leur engagement !

# Taxe foncière 2024

La municipalité souhaite apporter une précision sur une information apparaissant sur nos avis de taxes foncières 2024. En en-tête de vos avis vous avez certainement remarqué cet intitulé :



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Taxes foncières pour 2024

votes et perçues par la commune de  
**NOYAREY**  
les collectivités territoriales et divers organismes

En effet, la commune vote le taux communal tous les ans. Celui de 2024 reste d'ailleurs inchangé par rapport à celui de 2023 tant sur les propriétés bâties que les propriétés non bâties.

Taxes foncières 2024	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	44,19 %	1,68 %	1,29 %	0,47 %	8,30 %	0,382 %	
Taux 2024	44,19 %	1,61 %	1,29 %	0,465 %	8,30 %	0,379 %	

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	84,14 %	5,08 %	6,87 %	42,43 %	0,97 %	16,80 %	0,78 %	
Taux 2024	84,14 %	4,85 %	6,87 %	42,43 %	0,881 %	17,20 %	0,763 %	

Cependant, comme nous l'avions déjà précisé dans le dernier numéro INFOS Noyarey de juin 2024, l'État a quant à lui augmenté les bases d'imposition de +3.9 %.

## LA FISCALITÉ

Cette année encore les taux d'imposition ne sont pas modifiés :  
Taxe sur le foncier bâti : 44,19%  
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,23%



Lors de la présentation de cette délibération au Conseil Municipal, Gérard Fey, Adjoint aux finances a souligné que malgré les incertitudes liées au contexte d'inflation, les taux d'imposition, historiquement élevés à Noyarey, ne seraient pas augmentés.

En effet les comptes annuels montrent que notre commune est désormais en capacité de dégager de façon régulière des résultats financiers de fonctionnement d'un niveau satisfaisant.

Les augmentations que les habitants constateront sur leur avis d'imposition seront dues exclusivement à la revalorisation des bases décidée par l'Etat (3,9%) et le cas échéant aux décisions relevant d'autres collectivités et de l'intercommunalité.



Gérard FEY  
2ème adjoint délégué aux finances et à la fiscalité.

# Repas ou Colis de Noël ?

*Le CCAS de Noyarey  
invite les nucléotains(es) de 72 ans\* ou plus  
à choisir entre le panier gourmand  
et le repas dansant.*

Au choix :

- **Panier Gourmand** : à retirer à la salle sous la Mairie (en rez-de-chaussée) le mardi 10 décembre de 14h30 à 18h ou le jeudi 12 décembre de 9h à 12h,
- **Repas dansant** : organisé le dimanche 8 décembre à 12h, salle du Grand Veymont, et animé par Franck Lafranceschina.

Les conjoints de moins de 72 ans souhaitant participer au repas peuvent s'inscrire moyennant une participation financière de 35 euros.

Dans un souci d'organisation, merci de bien vouloir compléter le questionnaire ci-dessous et le retourner :

- par courrier : CCAS - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey
- ou par email : [ccas@noyarey.fr](mailto:ccas@noyarey.fr)
- ou le déposer directement à la mairie, **avant le 15 novembre, dernier délai.**

Aucune inscription, au-delà de cette date, ne pourra être prise en compte et ne pourra faire l'objet d'une réclamation.

\* Année de naissance antérieure ou égale à 1952



## Un coupon réponse par personne

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance :     /     /

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

- Votre choix :  Panier gourmand  
 Repas dansant  
 Non intéressé

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance :     /     /

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

- Votre choix :  Panier gourmand  
 Repas dansant  
 Non intéressé



Disponible à Noyarey...  
toute l'année.

**T**rop de textile arrive encore dans nos poubelles et termine incinéré alors qu'il pourrait être reporté ou recyclé.

C'est pourquoi la Métropole et 4 acteurs locaux et solidaires, LA REMISE, EMMAÛS, LE RELAIS et TRI VALLEES, prévoient de multiplier d'ici à 2030 les bornes de collecte sur l'espace public.

Celle de Noyarey vient d'être installée sur le parking du Gymnase.

Elle sera gérée par EMMAÛS.

### Que peut-on déposer dans ces bornes ?

Les vêtements, linge de maison et chaussures, quel que soit leur état !

Beaucoup pensent que seuls les textiles en bon état peuvent être déposés : c'est faux, usés, troués ou déchirés, **TOUT Y VA !**

Beaucoup pensent que ces bornes ne peuvent accueillir que des vêtements, c'est faux : les chaussures (même en cuir ou en plastique) et le linge de maison sont aussi acceptés. **TOUT Y VA !**

Les textiles doivent être mis dans des sacs fermés et les chaussures attachées ensemble.

Les seules restrictions : pas de textiles humides ou souillés (risques de moisissures ou de pollution), ni de maroquinerie.



### Respect et Tolérance = 1<sup>ère</sup> règle de bon voisinage

A Noyarey, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité Sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté du Maire 2020-079) :

- ✓ du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- ✓ les Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- ✓ les Dimanches et Jours Fériés : de 10h00 à 12h00.

+ d'infos sur [noyarey.fr/mairie-en-ligne/cm/documents](http://noyarey.fr/mairie-en-ligne/cm/documents)



# L'ÉCO de Noyarey

rencontres avec les entreprises nucléaires

## SUSIE FAURE

Consultante en bilan de compétences.

**Susie, pouvez-vous nous expliquer simplement ce qu'est un bilan de compétences et à qui il s'adresse ?**

Un bilan de compétences, c'est un peu comme faire le point sur soi-même professionnellement. On explore ses compétences, ses valeurs, ses envies... et ça, c'est utile à tout moment de sa vie professionnelle. Que vous soyez un jeune diplômé qui doute de son orientation ou un salarié plus expérimenté qui souhaite changer de voie, le bilan peut vous aider à y voir plus clair.

**Quels sont les principaux bénéfices d'un tel bilan ?**

Souvent, les personnes qui viennent me voir ressentent un certain mal-être au travail. Le bilan les aide à identifier les sources de ce mal-être et à envisager de nouvelles perspectives. À la fin du processus, on a une vision plus claire de ses atouts, de ses envies et on peut ainsi envisager une reconversion, une formation ou simplement une évolution dans son poste actuel."

**Comment se déroule concrètement un bilan de compétences ?**

Tout commence par un premier entretien gratuit pour faire connaissance et définir ensemble les objectifs du bilan. Ensuite, on explore ensemble vos expériences, vos compétences, vos valeurs... C'est un peu comme un voyage à la découverte de soi. Et enfin, on travaille sur la construction de votre projet professionnel. Tout ce processus prend généralement entre 3 et 6 mois.

**Quel est votre rôle en tant que consultante ?**

Je suis là pour vous accompagner dans cette démarche. Je ne vous donne pas de réponses toutes faites, mais je vous pose les bonnes questions pour vous aider à y voir plus clair. C'est un peu comme une conduite accompagnée, mais pour votre carrière.

**Et les retours de vos clients, qu'en est-il ?**

La plupart de mes clients sont très satisfaits. Ils apprécient d'avoir pris le temps de faire ce bilan et de se projeter dans l'avenir. Et puis, 6 mois après la fin du bilan, on fait un point ensemble pour voir comment les choses ont évolué.

**Avec la digitalisation, comment se passent les bilans aujourd'hui ?**

Depuis le Covid, beaucoup de personnes préfèrent les bilans à distance, en visioconférence. C'est plus flexible et ça permet de gagner du temps. Mais il reste important d'avoir un contact humain, donc je propose toujours les deux approches ou un mélange de séances en présentiel et à distance.

**Quel est le coût d'un bilan de compétences ?**

Le prix varie en fonction de la durée et de la complexité du bilan, mais en général, il faut compter entre 1900€ et 2500€. Heureusement, il existe des financements possibles, comme le CPF. L'important, c'est de choisir un consultant avec qui vous vous sentez en confiance.

**En conclusion, quel message souhaiteriez-vous transmettre aux personnes qui hésitent à faire un bilan de compétences ?**

N'hésitez pas à sauter le pas ! Un bilan de compétences, c'est un investissement pour votre avenir professionnel. C'est l'occasion de faire le point sur vos envies, vos compétences et de vous donner les moyens de construire un projet qui vous correspond.

**Susie FAURE**

297 rue du Maupas - Noyarey

07.86.04.40.29

[contact@susiefaurecoaching.fr](mailto:contact@susiefaurecoaching.fr)

[susiefaurecoaching.com](http://susiefaurecoaching.com)



## Autorisations du Droit des Sols & État civil



### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 38281 24 10054  
**OLIVEIRA da silva Sandra**  
55 chemin du Diday  
Ravalement et  
isolation facade  
Favorable

DP 38281 24 10056  
**Amblard Stéphane**  
41 Rue du Pailler  
Réfection de la  
toiture par des tuiles  
en terre cuite  
Favorable avec  
prescriptions

DP 38281 24 10055  
**MAZIOU Philippe**  
96 rue de l'église  
volets roulants  
blancs et  
modification des  
volets battants  
existants  
Favorable avec  
prescriptions

DP 38281 24 10057  
**EDF ENR**  
61 Chemin de  
l'Orphelinat  
Installation d'un  
générateur  
photovoltaïque  
Favorable

DP 38281 24 10059  
**RIZZI Gaëlle**

115 Rue de la  
Fontaine du Merle  
Rénovation d'une  
piscine  
Favorable  
DP 38281 24 10058  
**GONCALVES  
RIBEIRO Fleur**  
55 chemin de  
l'Orphelinat  
Cloture et portail  
Favorable

DP 38281 24 10060  
**PETITPAS Jeremy**  
680 Avenue Saint-  
Jean  
Construction d'une  
cloture sur les face  
NE et NO  
Favorable avec  
prescriptions

DP 38281 24 10061  
**DUPLAIX Alain**  
386 Rue du Maupas  
Installation d'une  
Pompe à chaleur  
Favorable avec  
prescriptions

DP 38281 24 10062  
**JOUBERT Jerome**  
44 Rue de la  
Fontaine du Merle  
Démolition d'une  
piscine.  
Projet d'installation  
d'une pergola de 4m  
x 3m en bois naturel  
Favorable

DP 38281 24 10063  
**Durant Virginie**  
45 rue abbé Cuchet  
Peinture des volets  
et des rambardes et  
murs extérieurs de  
la terrasse, en vert

"Provence" et les  
murs dans des  
teintes de blanc,  
pierre et meulière.  
Favorable

DP 38281 24 10064  
**GOURIOU Marion**  
134 Chemin du  
Diday  
Extension de la  
maison  
Favorable

DP 38281 24 10065  
**CANNAVO  
Christophe**  
364 Chemin du  
Diday  
Terrasse en lame de  
bois.  
Favorable

**Vous voulez  
construire,  
réhabiliter,  
restructurer  
un bâtiment ?**

Avant tout projet,  
prenez rendez-vous  
avec l'urbaniste de  
la commune.

**04 76 53 82 01**  
urbanisme@noyarey.fr

DP 38281 24 10066  
**Luya Alexandre**  
370 Rue du Maupas  
Velux  
Favorable

DP 38281 24 10067  
**BOURREAU  
Romain** 17 rue du  
19 Mars 1962

Mise en place d'une  
cloture de lame PVC  
Favorable

DP 38281 24 10068  
**REPELLIN-  
PEILLON Laurent**  
3140 Route d'Ézy  
Pose d'une clôture  
de 19 mètres de  
long et de 1.70  
mètre de hauteur

DP 38281 24 10069  
**WEBER Arlette**  
1408 Chemin des  
Communaux  
Rectification de la  
demande DP 038  
281 24 10087 : Le  
couloir de nage fera  
2 m de large, au lieu  
de 1,80m prévu  
dans la demande  
initiale.  
Favorable

DP 38281 24 10070  
**WEBER Arlette**  
1408 Chemin des  
Communaux  
Rénovation d'une  
clôture.  
Construction d'un abri  
de jardin de 20 m<sup>2</sup>  
Favorable

DP 38281 24 10071  
**VALEOS**  
41 RUE DU PAILLER  
Installation de 11  
panneaux  
photovoltaïques  
Favorable



### PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38281 24 10005  
**SCI Domaine du  
Poyet**  
Hameau du Poyet  
Réhabilitation d'un  
ancien corps de  
ferme en une  
maison familiale.  
Favorable

PC 38281 24 10006  
**SELGRAD Cindy**  
346 avenue St-Jean  
Aménagement  
d'une partie du  
commerce (126 m<sup>2</sup>  
SP) de ce hangar  
dans une structure  
autoportée  
Favorable avec  
prescriptions

PC 38281 24 10007  
**GOURIOU Marion**  
134 Chemin du  
Diday  
Extension de la  
maison Annulation

PC 38281 24 10008  
**LEFEBVRE Alain**  
4660 route d'Ezy  
Création d'un  
carport.  
Favorable



### NAISSANCES

05 juin 2024  
**ARGERICH Arthur,  
Jean, Henri**

24 juin 2024  
**LOPEZ  
BARANOWSKI Indy**

27 juillet 2024  
**JEHL Lya, Marie**

01 septembre 2024  
**TORRES Livio**

20 septembre 2024  
**BONNET-EYMARD  
Soren, Pascal,  
Olivier**



### MARIAGES

20 juillet 2024  
**GUDEFIN  
Angélique, Emilie  
et THIVENT  
Thomas, Mickaël**

07 septembre 2024  
**BOUTEILLE Ingrid,  
Volena, Geneviève  
et GUYON  
Alexandre, Gilbert,  
Jean-François**

21 septembre 2024  
**D'IMPERIO Marine,  
Jennifer et LEVY  
Alexandre**

21 septembre 2024  
**CLERGEAU  
Audrey et LIROT  
Sébastien**

28 septembre 2024  
**MAHAI Mireille,  
Mahana et SAÏONE  
Kyeran, André**



### DÉCÈS

10 juin 2024  
**RUTIGLIANO Nunzia  
épouse LAMARCA**

22 juin 2024  
**KERROS Jean,  
Henri**

21 juillet 2024  
**PERRET Pierre,  
Joseph**

03 août 2024  
**MASIA Nicolas, Pierre**

04 septembre 2024  
**PANTAGORA  
Calogero**

10 septembre 2024  
**GUILLAUD-BACHET  
Yvonne, Marie  
épouse AUDOUX**

29 septembre 2024  
**ANTONIOTTI Anne-  
Marie, Hélène  
épouse VERCELLY**

## Expression libre des membres de la minorité.

La minorité n'a pas souhaité utiliser cet espace d'expression.

# Les numéros d'urgences & numéros utiles



## horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits : du lundi au samedi de 20h00 à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche : de 10h00 à 12h00.



<p><b>MAIRIE</b> 75 rue du Maupas 38360 Noyarey</p> <p><b>04 76 53 82 01</b> accueil@noyarey.fr www.noyarey.fr</p> <p><b>Horaires d'ouverture au public :</b> lundi : 8h30-13h - 14h-18h30 du mardi au vendredi : 8h30-13h samedi : 9h - 11h</p>	<p><b>SÉCURITÉ - URGENCES</b></p> <p>Gendarmerie de Sassenage <b>04 76 27 42 17</b> Police municipale <b>07 85 69 05 20</b> Police secours <b>17</b> Pompiers <b>18</b> SAMU <b>15</b></p> <p>Numéro d'appel d'urgence <b>112</b> Centre anti-poison <b>04 72 11 69 11</b> Pharmacie de garde <b>3915</b> Secours en montagne <b>04 76 22 22 22</b> Urgence dépannage gaz naturel <b>0 800 47 33 33</b> Urgence dépannage électricité <b>09 72 67 50 38</b></p>	<p><b>SERVICES PUBLICS</b></p> <p>École maternelle La Coccinelle <b>04 76 53 93 82</b> École élémentaire Le Mûrier <b>04 76 53 95 71</b> Cantine <b>04 76 53 87 10</b> Réservation cantine <b>04 76 53 73 74</b> La garderie des P'tits Bouts <b>04 76 53 90 07</b> Les Petits Malins <b>04 76 53 83 62</b> Le service enfance jeunesse <b>04 76 53 73 74</b> CCAS <b>04 76 53 82 01</b> Bibliothèque <b>04 76 53 91 17</b> Transport à la demande SEMITAG <b>04 38 70 38 70</b> Service local de solidarité <b>04 57 42 50 00</b> Permanences juridiques gratuites : organisées en mairie sur rdv <b>04 76 53 82 01</b></p>
<p><b>GRENOBLE ALPES METROPOLE</b> Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex</p> <p><b>04 76 59 59 59</b> www.grenoblealpesmetropole.fr</p> <p>Voirie et gestion des déchets <b>0 800 500 027</b> Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey Ouvverte du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30</p> <p>Eau potable <b>04 76 86 20 70</b> En cas d'urgence <b>04 76 98 24 27</b></p> <p>Eaux usées <b>0 800 500 048</b> En cas d'urgence <b>04 76 59 58 17</b></p> <p>Fourrière animale <b>04 76 77 07 00</b></p>	<p><b>SANTÉ</b></p> <p><b>Médecins généralistes</b> Dr Adrien GAVET <b>04 76 43 26 65</b> Dr Françoise PAUMIER <b>04 76 43 26 65</b> SOS médecins <b>04 38 701 701</b> (7j/7 et 24h/24)</p> <p><b>Infirmières</b> Laurence LAVERRIERE <b>06 14 01 45 80</b> Bénédicte ZUANON <b>06 01 45 69 54</b> Nadia DACMINE <b>06 70 46 60 18</b></p> <p><b>Masseurs kinésithérapeutes</b> Kiné St Jean (soins à domicile) <b>06 71 61 53 87</b> Thibault KERBOUA (soins à domicile) <b>09 77 52 26 71</b></p> <p><b>Psychologues</b> Clarisse MONNET <b>06 87 02 96 97</b> Delphine COMBIER <b>06 82 17 46 38</b></p> <p><b>Pharmacie Polossat</b> <b>04 76 53 91 15</b> Pharmacie de garde <b>3915</b></p> <p><b>Cabinet dentaire</b> Dr Marc WOLKOWICZ <b>04 76 53 92 36</b> Urgences dentaires <b>04 76 000 666</b></p> <p>CHU Grenoble <b>04 76 76 75 75</b></p> <p><b>Educateur spécialisé</b> Yann PICUT <b>06 27 65 65 49</b></p> <p><b>EHPAD</b> Résidence Les Vergers <b>04 76 86 96 60</b></p> <p><b>Vétérinaires</b> SOS vétérinaires <b>04 76 47 66 66</b></p>	

	Assistants maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Places disponibles actuellement	Places disponibles septembre 2025
 <p><b>Liste des assistantes maternelles</b></p> <p>disponibilités 2024/2025</p>	AMIER Fatima	411 chemin des Bauches	<b>06.03.85.77.30</b>	2 places 0 - 3 ans	3 places 0 - 3 ans
	BARTHOD Sandrine	94 rue de la fontaine du merle	<b>06.15.36.38.22</b>	<b>COMPLÈTE</b>	<b>COMPLÈTE</b>
	BENALI Stéphanie	101 rue du 19 mars 1962	<b>06.19.25.66.41</b>	<b>COMPLÈTE</b>	1 place 0 - 3 ans
	BODART Géraldine	176 rue de l'Eyrard Bâtiment F	<b>06.48.12.15.37</b>	<b>COMPLÈTE</b>	3 places 0 - 3 ans
	BUISSON Sandrine	257 impasse des Glairons Les Cottages	<b>06.95.96.87.81</b>	<b>COMPLÈTE</b>	2 places 0 - 3 ans
	BURGIO Nathalie	1 immeuble St Jean	<b>06.65.03.52.71</b>	2 places 0 - 3 ans	2 places 0 - 3 ans
	DIANA Sabrina	24 place Victor Jat	<b>07.86.71.88.77</b>	1 place 0 - 3 ans	1 place 0 - 3 ans
	FILLET Elodie	30 rue François Jorquera	<b>06.38.93.59.12</b>	<b>COMPLÈTE</b>	<b>COMPLÈTE</b>
	PAQUET Raquel	596 chemin du moulin	<b>06.62.87.12.73</b>	<b>COMPLÈTE</b>	1 place 0 - 3 ans
	ROLLAND Cindy	38 chemin du Diday	<b>06.81.76.20.99</b>	2 places 0 - 3 ans	2 places 0 - 3 ans
VIRONE Karine	483 avenue St Jean	<b>06.30.11.15.97</b>	<b>COMPLÈTE</b>	1 place 0 - 3 ans	

Liste mise à jour le 10/10/2024



**Élus d'astreinte**  
**04 76 53 92 59**

Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.



Téléchargez l'appli Noyarey



INFOS NOYAREY est le journal municipal d'information de la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey - 04 76 53 82 01 - noyarey.fr  
Directrice de publication : Nelly Janin Quercia

Mise en page et photos : Fabrice Grondeau (service communication de Noyarey)  
Dépôt légal : à parution - Distribution par les élus  
Tirage 1500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

**noyarey.fr**



LE GROUPE "VIE DU VILLAGE" VOUS PROPOSE

**Dimanche 1er décembre 2024**

# Marché de Noël



*de 10h à 18h*  
**POLY'SONS**

Artisanat Décoration  
Cadeaux Gastronomie

NOYAREY.FR OU APPLI MOBILE NOYAREY

